

PAYS D'ARGOAT

Revue d'Histoire et d'Archéologie
des cantons d'Argoat

DE L'ANKOU ET DE LA MORT HISTOIRES PLUS OU MOINS DROLES

*Pays d'Argoat N°43
Danièle Le Normand-Caron*

Ces interviews ont été réalisées auprès de Madame Guillerm de Bulat-Pestivien, d'Anna, ma mère, de Rosa, et de Simon. C'est à elles que je dédie cet article. Mais laissons les parler :

L'Ankou était le sujet privilégié des longues veillées d'hiver, pendant les mois sombres de "mis du" et "mis kerdu" (novembre et décembre). Chacun se réunissait auprès du feu où cuisait la nourriture des cochons, et racontait : un tel l'avait aperçu avec sa faux, un autre ne l'avait pas réellement vu mais avait bien entendu le bruit qu'il faisait en aiguisant celle-ci.

Les vieux autrefois voyaient des revenants partout, quand ils avaient perdu un proche parent. Anna raconte avoir vu son père, toute jeune qu'elle était alors, revenir du jardin un soir, absolument livide : il avait vu **"une dame blanche"**, et cela juste après la mort de sa sœur aînée, âgée de 20 ans. Ensuite, même pour un empire, il ne serait sorti seul la nuit. Il avait aussi une peur terrible des **"lutuns"**, ces feux follets qui flottent au-dessus des marais, la nuit, ou dans les cimetières, et qui vous poursuivent : plus vous courez, plus ils vous rattrapent ! L'explication, en termes scientifiques, est à présent relativement aisée : il s'agit d'émanations de méthane, qui s'enflamment dans des conditions physiques particulières. Mais en ce temps-là, on était loin d'y trouver une explication rationnelle. La peur panique s'emparait des participants aux veillées, qui n'osaient plus ensuite rentrer chez eux...

Il y avait des veillées funèbres auxquelles tout le hameau participait, récitant des prières à genoux pour le repos de l'âme du défunt. Les équipes de veille se relayaient toutes les 3 heures, afin de ne laisser jamais le défunt seul... On se racontait ses souvenirs et l'on se consolait en buvant un petit coup. Mais il y avait aussi des histoires plus drôles et l'humour ne perdait jamais ses droits. Un rien pouvait déclencher le rire ! Anna se rappelle, de cela il y a une soixantaine d'années, une anecdote particulièrement comique. On veillait une vieille grand-mère ; le chat de la maison avait pris l'habitude de se nicher dans le blé qui était entreposé dans le grenier au-dessus de la chambre funéraire. Et le pauvre chat, sans doute dérangé dans ses habitudes, s'est mis à faire ses besoins à ce moment précis : et voilà que le pipi s'est mis à tomber sur la pauvre grand-mère qui n'en pouvait mais ! Ce fut le fou rire général !

Une autre histoire encore, mais de plus mauvais goût : " il y avait dans le village où je demeurais, une pauvre vieille un peu simplette, qui devait passer par dessus un talus pour se rendre chez elle, et qui bien sûr était peureuse. Deux jeunes gens, mauvais plaisants, avaient caché dans le buisson une clochette attachée à un fil et avaient fait tinter la clochette au moment même où la pauvre vieille arrivait. Elle est partie en hurlant, et a bien failli en devenir folle pour de bon" ! Comme on le voit, méchanceté et bêtise n'étaient pas forcément absentes du monde rural d'alors, qu'on a un peu trop tendance à idéaliser parfois.

La grand-mère de Simone, elle aussi, était très superstitieuse et croyait dur comme fer aux **"siblants"**¹. Simone se souvient avoir été l'aider un jour à arracher des pommes de terre, et avait cru apercevoir un chien dans le fossé : le chien, funeste présage ! En fait, vérification faite, c'était seulement un homme, chapeau sur la tête, qu'on avait pris pour le chien ...

Elle avait vu aussi l'oiseau de mort **"ar frisair"**, et en était toute glacée d'effroi; Simone ajoute qu'elle y croit encore, parce que sa mère aussi lui en avait parlé.

Mme Guillerm de Kerjulou, elle aussi bien sûr, connaissait les "siblants", mais elle se rassure en ajoutant qu'on en était parfaitement protégé après avoir fait trois signes de croix. D'ailleurs pour protéger le bébé dès sa naissance des futures "visions", il fallait le cacher aux yeux des personnes autres que les proches, et le faire baptiser au plus vite, sinon le "diable restait sur lui"... Elle avait perdu trois enfants elle-même, et à chaque fois l'Ankou s'était manifesté d'une manière ou d'une autre. Pour sa petite fille décédée d'une méningite à 4 mois, un homme du voisinage lui a rapporté avoir vu rôder une femme portant un petit cercueil sous le bras, et ceci même avant la naissance de l'enfant; or dans le village elle était la seule femme enceinte...donc cet homme savait dès avant la naissance que l'enfant mourrait précocement ! Quand une autre de ses filles mourut, à l'âge de 18 ans, ce fut elle-même qui en fut prévenue par un **"intersigne"** incontestable : le bruit d'une charrette, qui s'arrêta dans la cour de la ferme, un soir vers 11h. Elle alla voir au-dehors : il n'y avait rien... Mais le lendemain, quand la jeune fille mourut d'une hémorragie interne consécutive à un accident, on comprit que l'Ankou avait averti. Et quant à l'oiseau de mort, "ar frisair", bien sûr qu'elle aussi l'avait entendu : et "alors j'ai su que ma voisine allait mourir". Et quant à l'oiseau de mort, "ar trisair", bien sûr qu'elle aussi l'avait entendu : et "alors j'ai su que ma voisine allait mourir". Et puis un autre jour, alors qu'elle broyait de l'ajonc avec son frère, l'oiseau est passé, un tout petit oiseau, niais avec un cri effrayant ! "Et j'ai dit à mon frère : lequel d'entre nous sera mort le premier ? Et ce fut lui, une semaine plus tard... emporté par la tuberculose".

On craignait beaucoup de passer à côté des cimetières, la nuit. Une ombre noire qu'on avait vu courir entre les tombes transportait les témoins de terreur, à la limite de l'égarément. C'était un mort qui sortait de sa tombe ! Rares étaient ceux qui avaient le courage d'aller voir de près ce qu'il en était... Ici, en l'occurrence, Rosa précise qu'il ne s'agissait que d'une vieille grand-mère venant pleurer sur la tombe de son petit-fils.

Mais les présages étaient tenaces... Rosa raconte encore qu'au moment où elle allait accoucher, elle entendit un chien hurler à la mort... Elle eut très peur

¹ En français, on les appelle les «intersignes» (relation entre deux faits simultanés, dont l'un est considéré comme le signe, le pronostic de l'autre.

que ce ne fût pour elle : en fait ce fut pour un jeune homme du voisinage, qui mourut de tuberculose quelques jours après. Anna raconte aussi avoir été très impressionnée dans les mêmes circonstances par les hurlements d'un chien : c'était pour un jeune enfant du voisinage, Pierrick, qui devait mourir d'une méningite.

Parfois c'était le cri du coq, qui chantait de manière inattendue, à 10h du soir ; c'était aussi mauvais présage... Il n'y avait que l'ironie, cultivée par les esprits forts, pour pouvoir y faire face."Il faut bien qu'il chante " avait rétorqué un homme à sa femme apeurée, "puisque'il ne sait pas siffler !"

Les petits garçons étaient habillés en robe jusqu'à un âge avancé car il est reconnu qu'un petit garçon est plus fragile qu'une petite fille, même encore à l'heure actuelle. Ainsi habillé, dans l'esprit des mamans l'Ankou était dupé. Leur petit garçon n'était pas pris par la « grande faucheuse » et il avait la vie sauve. On imagine l'ambiance dans ces temps d'avant-guerre où les gens vivaient avec la conscience aiguë de la précarité de la vie : la maladie, particulièrement la tuberculose, ou la méningite pour les petits enfants, faisait des ravages dans nos campagnes peu médicalisées.

L'esprit religieux et mystique des Bretons, soucieux d'assurer leur salut, imaginait partout des signes avant-coureurs de mort, et le fatalisme aidant y était à l'avance résigné. Pourtant la mortalité, si fréquente, des enfants, était ressentie douloureusement : maigre alors était la consolation de se dire : "le Bon Dieu, ou la Sainte Vierge ont voulu l'avoir; celui-ci n'était pas pour moi ". Le deuil était pris en charge par tout le village, qui assurait la veillée funèbre. Même les enfants étaient associés à la cérémonie, et je me souviens moi-même y avoir été conviée. Les temps ont bien changé : personne ne croit plus aux "intersignes", et la mort, occultée aux enfants, ne fait plus en quelque sorte partie de la vie normale, mais résulte d'un échec de la médecine. La "belle mort" à présent, celle qui n'a pas prévenu, a pris la place de la "bonne mort", celle qui avertissait et laissait le temps de préparation nécessaire aux règlements des affaires familiales, aux adieux et au repos de l'âme.

Eternel défi de la condition humaine, qui veut toujours croire à son immortalité potentielle.

Danièle LE NORMAND-CARON

PAYS D'ARGOAT

Revue d'Histoire et d'Archéologie
des cantons d'Argoat

PETITE HISTOIRE : *BOURBRIAC EN 1945*

Pays d'Argoat N°43
Edmond Rébillé

Me penchant comme tout un chacun sur ma jeunesse je me suis aperçu que je n'avais pas livré tous mes souvenirs de Bourbriac, dont j'ai pourtant tiré un livre : « Journal de guerre d'un jeune homme sage » (Coop Breizh) qui dépeint l'été 1944. Et un article paru dans Pays d'Argoat n° 37 (2002) : « Un adolescent tenu en laisse ».

Il est bien évident que ces souvenirs -inédits-, rédigés en l'an 1945, ne concernent pas des événements ou des personnages majeurs, sortant vraiment de l'ordinaire. Mais je pense en toute humilité que mes notes restituent un climat, des individus, des loisirs, des sites de nos jours oubliés ou transformés, et qui pourtant méritent d'être connus de nos enfants et petits enfants, de même que par les jeunes générations de la contrée, curieuses d'un passé bientôt vieux de soixante ans.

Rendre la couleur locale de l'année 1945, tel fut le propos de mon journal intime, écrit pendant les vacances séparant mes 1ère et 2ème années de Médecine à Rennes. Il fut ensuite oublié dans un coffret durant 58 ans... En 1945 j'avais dix huit ans et demi ; j'en eus dix neuf le 9 août. Voici donc quelques pages de ce mémorial.

- Lundi 21 Mai 1945. Je m'en serai voulu de quitter Bourbriac sans accomplir le pèlerinage que je renouvelle à chaque vacance. Ce n'est pas une chapelle que je visite pour y prier Dieu généralement absent, c'est une forêt à laquelle je voue un culte profond et mélancolique : Coat Liou. On se sent ébloui de tant de splendeur. Devant l'immense paysage qui se déroule sous les yeux on croit avoir atteint le summum de l'état de grâce. Tant il est vrai qu'il n'y a que la Nature que l'on puisse aimer sans crainte, car elle ne peut vous trahir.

Il me semble que je m'évade de la vie, que je sors de l'enfer de mes soucis et de mes peines et qu'en gravissant depuis son implantation le « Rocher » j'atteins à l'idéal, mon paradis à moi tout seul... Le son d'une voix humaine m'y paraît plus incongru que le hurlement des loups qu'on y entendait jadis. L'esprit plane entre ciel et terre sans se poser nulle part. Il s'en va par-dessus les champs et les villages, franchissant la ligne bleue de l'horizon pour aller se perdre dans le cosmos. C'est ici le pays du rêve : il n'y a plus d'abstraction, tous les désirs sont exaucés. C'est ici le pays de l'envoûtement et de la folie puisqu'il est vrai que la folie et le bonheur sont proches.

En ce lieu dit le Rocher, désormais je ne m'installe plus sur le sommet mais à mi-pente dans une petite grotte emplie de mousse et d'aiguilles tombées des pins qui cachent le ciel. Y règne un silence frissonnant. Je suis heureux mais ne puis m'empêcher de songer qu'il y aurait place pour deux dans ce reliquaire. Or je

suis seul. Désespérément seul.

- Dimanche 1^{er} Juillet. Après un voyage ferroviaire éprouvant depuis Rennes -je ne fus assis qu'entre Lamballe et Saint Briec, et encore sur les marches du wagon - je suis arrivé à Guingamp à six heures. J'ai réussi à dénicher ma bicyclette et ma malle que j'ai fait transporter au café de Rustang où s'arrêtent les cars de Bourbriac. On me dit là-bas que ma mère venait de partir à l'instant dans le car, sans savoir que j'étais là. Finalement arriva un camion qui transporta pèle mèle bicyclette, valises, paysans revenant du marché, prisonniers rentrant dans leurs foyers, peut-être éteints. Les êtres fragiles étant tassés dans la cabine, l'excédent fut juché tant bien que mal sur du chanvre emplissant à demi le camion.

A sept heures j'étais à la maison. Après dîner je suis sorti. Du jardin où j'étais allé grappiller groseilles et framboises j'entendais de la musique dans la salle des fêtes de l'Ecole Publique des garçons, route de Guingamp. C'est le cinéma qui reprend. Ce sera sans doute ma seule distraction hebdomadaire. Le matin je me suis levé tard et habillé négligemment, n'ayant pas l'intention de sortir. C'est pourtant aujourd'hui le pardon de Guingamp, une des plus grandes fêtes religieuses bretonnes, accompagnée bien sûr d'une fête foraine et autres réjouissances. Mes parents s'y sont rendus et se sont étonnés de me voir demeurer à la maison. Pour une fois je leur ai dit la vérité : - ça ne me dit absolument rien !... Je me suis installé dans la salle avec la recommandation de mon père, percepteur, de bien veiller sur les quinze millions de francs de vieux billets que son Administration tarde à venir chercher. La TSF étant en panne j'ai fini par partir dans les champs ; Je me suis amusé à capturer dans une minuscule mare des sangsues, des têtards et des dytiques que j'ai rapporté dans une bouteille où ils semblaient se trouver à l'étroit. Je les ai ultérieurement transférés dans une bassine que j'ai juchée sur une commode, paraît-il Louis XV. J'ignore totalement si ce souverain pommadé s'intéressait à la faune lacustre.

J'ai dormi une heure après avoir mangé (autre chose que mes bestioles). Mes parents trouvent que j'ai maigri ; Il est vrai que la nourriture du restaurant des étudiants rennais laissait à désirer. Cependant je ne pense pas être malade. Usé sans doute, pessimiste. Pour combien de temps ? Je ne sortirai pas plus ce soir que tantôt, malgré les milles splendeurs de la vie nocturne à Bourbriac.

- Jeudi 5 Juillet. J'ai déjeuné au lit comme chaque matin. A Rennes je ne déjeunais jamais. Vers onze heures je suis allé en vélo à Keranroué, village situé à trois kilomètres, pour chercher des œufs. Nous déjeunons vers 12h 45 car ma mère, institutrice, ne finit la classe qu'à 12h 30. Quand j'ai posé ma

douzaine d'œufs sur la table de la cuisine, j'ai constaté que deux étaient fêlés, mais je les ai savamment orientés dans l'assiette pour faire croire à la maladresse d'un tiers ; L'après midi j'ai pêché à Logoré mais il s'est mis à pleuvoir à torrents. Etant vêtu d'un pull-over à manches courtes j'ai dû regagner la maison ;

Dimanche c'est le pardon du Pénity, petite chapelle sise au sommet d'une colline, ignorée de presque tout le monde. On m'a dit que dans le village voisin, où les routes ne sont pas goudronnées il y aurait une course cycliste. Si mes parents ne se doutent de rien je m'y engagerai.

Le lundi 16, à l'occasion du pardon de Saint Briac, patron de Bourbriac, il y aura cinq courses cyclistes dont deux que je pourrais faire si mes parents ne s'y opposent pas, car ils jugent ma santé défaillante, sans cette perspective je dévale les routes du bourg à toute allure à la recherche de la forme.

Dans le pays il n'est question que de l'annulation possible des élections municipales. L'ancien maire de droite durant l'occupation, battu lors du scrutin d'il y a deux mois aurait, à la suite de démarches parisiennes, réussi à faire casser la consultation en prétendant qu'elle ne s'était par déroulée normalement. Les gens de gauche s'agitent à leur tour. Le Maire serait parti à Paris. Quelle histoire !

A la maison mon père ne cesse de rouspéter parce qu'il a trop de travail. Il dit à ma mère que les instituteurs ne fichent rien, ce qui à mon sens, et pour le moment, est un peu vrai. Ça fait rire ma mère, ce qui exaspère encore plus mon père. Je me garde bien de trancher. Mon frère est toujours au lycée de St Briec, les vacances ne commençant que vers le 12 juillet. Sa devise est : « Je travaille comme un turc. Je bosse fort.... ». La jeunesse bretonne est éminemment spirituelle.

Je vais me rendre à Guingamp afin de récupérer notre TSF. Je partirai en vélo et reviendrai en car. Auparavant il va falloir rallumer le feu de la cuisinière que j'ai laissé éteindre bien qu'on m'ait recommandé d'y veiller. Si nous faisons du feu au mois de juillet c'est pour la laveuse qui heureusement arrive à l'instant. Mes soucis rennais étaient d'une tout autre nature, qualifiée de sentimentale. Là aussi il était question de flamme.

- Dimanche 8 Juillet. Tantôt j'ai participé à la course du village du Bod. Six coureurs au départ, dont deux inconnus. Cinq kilomètres dont la moitié en côte à plus de 15%, non goudronnée. Un semi professionnel du Vélo Club guingampais m'a battu, mais au moins je n'ai pas mis pied à terre. J'ai donc fini second sur cinq arrivants et gagné un poulet que j'ai fièrement rapporté à la maison, à demi asphyxié.

- Lundi 9 Juillet. Guingamp, j'ai récupéré le poste TSF, puis j'ai attendu le car durant deux heures. Il y avait tellement de monde qu'une nouvelle fois j'ai dû

monter sur le toit, où j'ai retrouvé notre voisin algérien, réfugié de Brest. Nous nous sommes installés entre les cageots de pêches dont nous avons dégusté quelques exemplaires pour savoir si l'on pouvait les livrer à la consommation publique. Hadadi, quinquagénaire ou sexagénaire toujours gai, n'a cessé de gesticuler, de clamer des chants de son pays, d'interpeller les gens sur les routes avec une spontanéité d'expression des plus cocasse. Il assurait la publicité du prochain pardon de Bourbriac, criant aux gens qui ramassaient du foin dans les champs que « tout le monde devait y aller, même les chevaux ! ».

Le lendemain un camarade féru de jazz est passé me voir et m'a entraîné chez lui où sommeille son piano (il est étudiant à Paris). Nous avons fait de la musique toute la matinée, fenêtre grande ouverte, à l'étonnement des passantes en coiffe qui ne reconnaissaient pas les cantiques bretons. Tout le répertoire américain y est passé.

La pêche à la truite n'étant plus faste je fais du vélo. Bourbriac -Guingamp seul, en 18 minutes, soit 39 kms de moyenne horaire.

A Guingamp j'ai rencontré plusieurs copains d'études. La plupart collés à leurs examens. L'avenir est riche de promesses.

Le samedi 14 juillet avec un camarade, j'ai participé au « banquet républicain de gauche » qui a réuni, paraît-il, 200 convives. Mes parents y assistaient de même, mais plus près de la table des Officiels (remarquer le O majuscule. C'est pour ces majuscules que le peuple a combattu).

Dans le canton, et sans doute ailleurs : les esprits sont agités. On raconte qu'à Senven Léhart, ma colline favorite à cause de son calvaire du XVI^{ème} siècle, de son beurre et de son lard, de son pain blanc du XX^{ème}, il y aurait eu douze incendies volontaires en un an. Une des fermières que je visite en a été victime. Personne ne semble trouver mes allées et venues suspectes : je ne me suis pas encore brûlé.

Au banquet j'ai admiré la conviction avec laquelle les prisonniers rapatriés, les petits bourgeois et les « révolutionnaires » interprétaient leurs chants patriotiques. Les curés s'y sont fait malmener, mais il n'y en avait pas dans l'assistance. Quand l'Internationale a retenti je vis avec un certain étonnement mon père se lever, alors que ma mère s'efforçait de demeurer neutre. Quant à moi je suis resté assis, m'estimant étranger aux débats, insuffisamment informé malgré mes deux mois passés sous la bannière FTP en Juillet - Août 1944. Aucun instituteur, aucun prof durant mes études secondaires n'a eu l'idée de nous faire un cours sur l'Internationale et de nous l'apprendre. Il est vrai que de 40 à 44 les Chleus, pourtant réputés mélomanes, n'auraient sans doute pas apprécié.

Fervent briacin, soucieux de demeurer objectif devant les diverses manifestations successives de ce

mois de Juillet 1945, j'ai assisté durant la soirée à la procession de Saint Briac. A côté de moi quelques jeunes ruraux parodiaient en breton le vieux cantique dont j'ignore les paroles, ce qui me contraria quelque peu car je n'aime pas voir profaner la culture bretonne, fût-elle d'expression étrangère à mon mode de pensée. La procession sortit de l'église à la nuit tombante. En tête le Suisse en grand uniforme, imperturbable : il est vrai que les Suisses sont demeurés neutres pendant la guerre. Puis deux hommes se relayant pour porter la croix, les enfants de chœur en tenue d'apparat et les prêtres, juste derrière quatre hommes portant la statue de saint Briac, fondateur de Bourbriac en 565 après JC (quel visionnaire il eût été s'il avait fondé la cité 565 ans avant JC). Enfin les hommes, peu nombreux, au premier rang desquels se trouvait un médecin du cru, fervent traditionaliste, décoré pour les soins qu'il apporta aux parachutistes et maquisards voici treize mois. J'aurais volontiers suivi cette procession, malgré mon agnosticisme, afin de rendre hommage à la Bretagne et ses coutumes. Mais la laïcité familiale me l'interdisait.

Les processionnaires s'arrêtèrent bientôt en demi cercle autour de la place, sans cesser de chanter le cantique à la gloire de saint Briac dont les joues s'empourpraient. Devant huit cents personnes environ le curé, « aotrou Person » comme on dit ici, mit le feu à un tas de fagots disposé au milieu de la place, tandis que du haut du clocher, s'éparpillaient les menues étoiles d'un feu d'artifice rachitique et dépressif.

Cependant la cérémonie avait transporté mon esprit quatorze siècles en arrière. Je partis me promener seul sur un chemin pour mieux penser à une jeune fille qui m'attendait à Rennes, que je ne regagnerais que trois mois plus tard. Miracle : je capturai un ver luisant et, dans la nuit noire, pour l'unique fois de ma vie, je pus contempler à la lueur émise par cette « femelle de lampyre » le visage de mon aimée... Ce que c'est que l'empire des sens ! ...

Sur la place débuta le bal public. On entendait mal les musiciens. L'un d'eux fut bientôt interpellé par son frère qui le gifla. Une femme intervint. L'assaillant fut traité de toutes sortes de noms d'oiseaux, dont certains ne nichent pourtant pas en Bretagne intérieure. On m'explique que le motif de la brouille était une concurrence, paraît il déloyale, en matière de marché noir.

- Samedi 21 Juillet, matinée. Je retournai à Guingamp pour y découvrir... le Général De Gaulle. Arrivée à 10h30 il repartit à 11 heures. J'ai mal retenu son discours prononcé d'une voix vibrante. Dans l'immense foule j'ai rencontré des camarades étudiants, dont deux carabins morbihannais mobilisés à la caserne de Guingamp. A priori je suis trop jeune et trop peu avancé dans mes études pour avoir droit au superbe képi grenat (ou pourpre ?) de mes deux amis médecins militaires. Dommage pour le pays.

L'après midi je suis parti chercher de œufs et pour

une fois en ai trouvé par dizaines (ou douzaines). Les tournées dans les fermes sont longues : il faut causer, ce qui d'ailleurs ne m'ennuie pas : je joue à l'ethnologue. On vous fait asseoir et l'on vous sert, quelle que soit l'heure, d'abord un verre de cidre, puis un verre de café avec la traditionnelle goutte d'eau de vie de cidre (lambig). Si vous avez faim prenez du lard et mangez le sur votre pain en coupant chaque morceau. Surtout munissez vous d'un couteau : quelqu'un qui n'en déteint pas sera considéré comme bourgeois maniéré. Rien n'est plus agréable que ces casse-croûte sur le pouce (et l'index). Le savoir-vivre vous incite alors à assumer les frais de la conversation. Choisissez judicieusement vos sujets. Il est préférable de s'en tenir aux nouvelles du bourg plutôt que de se lancer dans des considérations sans fin sur le ravitaillement ou la guerre. Face à un vieux couple je commis la profonde erreur psychologique de déclarer que dans les difficultés du ravitaillement pouvait entrer l'esprit de lucre de rares paysans. De lucre et non de sucre comme le grand père le comprit tout d'abord. Remis sur la bonne voie il entreprit sans se fâcher de longuement disculper la profession. Ailleurs j'eus à nouveau une malencontreuse idée en évoquant le comportement du roi des Belges contraint d'abdiquer par son peuple parce qu'il avait de son plein gré rencontré Hitler. Je dus conter toute son histoire depuis le mariage de ses parents. Mes hôtes en ignoraient tout et se montraient vivement intéressés. Ultérieurement je ne reçus aucune lettre de remerciements du successeur de Léopold. Désormais je me montrai plus attentif au choix des mes éditoriaux ruraux ; j'avais en effet remarqué que, malgré les annexions, l'Europe comptait une trentaine d'Etats. Or j'étais étudiant en Médecine, non en Histoire.

Ici tout le monde me connaît, alors que je ne recherche nullement la notoriété. Combien de fois, à la maison, ai-je entendu dire que des gens s'étaient plaints que je ne les saluais pas. Ce n'étais certes pas par orgueil, mais comment aurais je pu avoir l'idée de saluer des quidams que je n'identifiais pas. En fait à Bourbriac, en cet été 1945, on se doit de saluer tout un chacun, connu ou inconnu, d'un mot, et surtout d'un mouvement ascensionnel du menton, toute autre direction pouvant être mal interprétée. Ce geste simple mais volontaire et persuasif signifie qu'on vous encourage à poursuivre votre route, sans souci des dangers éventuels, même si votre objectif se situe à cinquante mètres. S'il vous arrive quelque chose sur le trajet on n'y sera pour rien, car on aura obtempéré au rite. Les plus bavards accompagnent ce geste d'un petit bout de phrase : « T'es parti ?... » Faute de temps et peut-être d'intérêt ils n'écouteront pas votre éventuelle réponse.

- Dimanche 28 Octobre. Hier soir au cinéma de Bourbriac j'ai vu un film remarquable sur un plan particulier : c'est le film le plus lamentable que j'aie jamais visionné. Ça s'appelait Cendrillon des faubourgs... Inepte !

- Vendredi 2 Novembre. La désastreuse idée m'est venue de faire le total de mes camarades d'enfance ou d'adolescence de Bourbriac ou du Lycée de St Briec fusillé, morts en déportation, disparus, morts par accident : au moins trente, âgés de 18 à 25 ans... En sortant de la Poste de Guingamp j'ai rencontré un camarade de Bourbriac qui avait été déporté dès 1941 pour avoir tenté de gagner l'Angleterre en bateau. Je ne l'avais vu qu'une fois depuis son retour. Apparemment solide et décidé, il n'avait pas l'air spécialement triste. Il partait à Pontivy.

- Samedi 22 Décembre. A Rennes il y a eu une véritable bagarre pour monter dans le train de Guingamp - Brest. J'ai voyagé debout, erré entre les gens. Je fermais les yeux pour rêver, mais les mouvements brusques de mes voisins m'arrachaient à mes visions romantiques. Je ne pourrai poétiser qu'à Bourbriac où tout m'appartient : les bois, les landes, les rivières, les églises et chapelles, les manoirs, les maisonnettes, le ciel.



*Edmond Rébillé devant la perception,
juillet 1943*

II

Edmond RÉBILLÉ.

PAYS D'ARGOAT

Revue d'Histoire et d'Archéologie
des cantons d'Argoat

*Une affaire
De moulin
Sous l'ancien
Régime*

*Pays d'Argoat N°43
Marcel Fercocq*

une affaire de moulin sous l'ancien régime dans la région de callac

Sous l'ancien régime, le droit de suite de moulin, banalité consacrée par la Coutume et la jurisprudence coutumière de Bretagne, assujettit les vassaux, quelle que soit leur situation sociale, à suivre le moulin du seigneur du fief, c'est à dire celui qui détient un droit éminent de propriété.⁽¹⁾

Cette coutume est une source de nombreux conflits devant les tribunaux, conflits opposant parfois les seigneuries entre elles, mais plus souvent le seigneur ou son meunier aux usagers, comme ici « *Entre Escuyer de Quéranflech appellant de sentence rendüe en la juridiction Royale de Carhaix du 29 mars 1704 et de tous ce que fait a esté en conséquence à son préjudice et demandeur en requestes des 4 octobre et 9 octobre 1708 d'une part et Henry Fercocq, Françoise Lochou veuve de déffunt Jacques Fercocq et tutrice de leurs enfants mineurs, Marie Fercocq autorisée de Guillaume le Béniguer son mary faisant tant pour eux que pour Vénérable er discret missire Yves Fercocq, prêtre tous enfants et héritiers de déffunt Vincent Fercocq intimés et deffendeurs et Françoise Cadic et Catherine Jésoü veuve aussy intimée et défaillante.* »⁽²⁾

La cause du différend

Le tribunal seigneurial de Callac le 2 août 1702 puis la Cour royale de Carhaix le 29 mars 1704 avaient rendu un jugement favorable aux habitants du village du Gohellou, eu égard « ... *aux déclarations des dits jours 12 décembre 1662, 23 novembre 1678, au contrat du 24 novembre 1632 où il est reconnue que les héritages dont c'est cas sont tenus prochement dudit Callac et à la déclaration du 17 may 1690* »⁽²⁾, et avaient débouté le sieur de Quéranflech et son meunier Thomas qui exigeaient d'eux de suivre le moulin de la seigneurie du Launay.

Il semblerait que ces déclarations et contrat se rapporteraient à un aveu au seigneur établi par notaire lors d'un héritage, aveu par lequel les

(1) La Coutume et la jurisprudence coutumière de Bretagne d'août 1693. (Art 376 et suivants)

(2) Arch. Dép. 22 H399 extrait des registres de la Cour du Parlement de Rennes (documents très obligeamment recherchés par Michel Guillou)

habitants du Gohellou s'engageaient à suivre un autre moulin que celui du Launay, autre moulin qui relevait apparemment de la seigneurie de Callac. Malheureusement, l'extrait des registres de la Cour du Parlement de Rennes souffre de l'absence « d'attendus » et d'arguments justifiant clairement le jugement rendu.

Quels sont les plaideurs ?

Henry de Quéranflech ou Keranflec'h écuyer, descendant d'une famille reconnue noble depuis plusieurs générations, titre de noblesse confirmé par acte de notoriété des notables de Pestivien le 25 janvier 1699, possède la seigneurie du Launay en la trêve de Botmel, paroisse de Plusquellec, dépendant actuellement de la commune de Callac. Dans cette affaire il prend fait et cause pour Pierre Thomas meunier, à qui il a affermé son moulin du Launay, situé près du manoir, sur les rives de l'Hyère.

Henry de Kéranflec'h, sieur de Launay, Treusvern et Rosqueelfen, époux de Mauricette Philipe, est le père du philosophe breton Charles Hercule de Kéranflec'h⁽²⁾. Pierre Thomas, marié à Catherine le Barbier à Plougonver le 12 juillet 1700, aurait affermé le moulin du Launay en 1701.

Les intimés sont des ménagers du village du Gohellou, trêve de Botmel (actuellement Gouélou).

Françoise Cadic, décédée le 22 janvier 1742 à l'âge de 92 ans, veuve de François Morvan, est arrivée au village du Gohellou entre 1687 et 1689, années de naissance de ses fils René et Alain..

Catherine Jesou, née le 20 avril 1653 à Bourbriac, veuve de Louis Morvan, était déjà ménagère au Gouélou en mars 1688, date de naissance de sa fille Marie.

Vincent Fercocq marié à Anne Caseillat à Plougonver le 1^{er} juillet 1664, est veuf depuis le 11 mai 1676. Il est ménager au village de Kerhuel en Calanhel, succédant à son père Henry et son grand père Louis dont la présence dans ce village remonte au moins à 1632, mais il est cité dans la présente affaire en raison de son convenant du village du Gohellou qu'il a affermé à Guillaume Daniel. Ce dernier y perd en décembre 1701, sa fille Charlotte âgée de quelques jours et son épouse Anne le Milbeau, décédée certainement suite à l'accouchement, drame courant à l'époque.

Vincent Fercocq étant décédé en 1705, ce sont ses enfants qui sont assignés devant la Cour du Parlement de Rennes : l'aîné, Yves prêtre à Calanhel, Henry marié à Marguerite Nicolas le 1^{er} mars 1696 à Loguivy

Plougras et la veuve de son fils Jacques, Françoise Lohou agissant en qualité de tutrice de ses enfants mineurs. Quant à sa fille Marie, mariée à Guillaume le Biniguer vers 1699 à Calanhel, elle a dû être autorisée par son époux pour plaider sa cause devant le Parlement de Rennes « *autorisée de Guillaume le Béniguer son mary* ». La toute puissance maritale était de rigueur en 1709, la femme ne peut ni contracter ni ester en justice ; le code civil de Napoléon n'avait guère changé les choses et il a fallu attendre le XX^e siècle pour que la femme bénéficie du plein exercice de sa capacité civile.

Quel était le statut social des intimés, alors qu'à l'époque en Bretagne les terres appartenaient aux seigneurs ? Ménagers ou convenanciers, ils exploitaient un domaine congéable, régime d'exploitation particulier à la Bretagne en ce sens que le seigneur et le convenancier se partageaient la propriété du domaine : le seigneur propriétaire des terres, le ménager, des édifices et « superficies », c'est à dire des bâtiments, talus, récoltes, arbres fruitiers, taillis à l'exception des essences à bois d'œuvre tels que hêtres, châtaigniers, chênes..... Le ménager devait au seigneur foncier une rente annuelle, non négligeable, (un quart, voire plus de la récolte) pour l'exploitation des terres mais exerçait pleinement son droit de propriété sur les édifices. Il pouvait les aliéner, les affermer sans l'autorisation du seigneur, c'est ce que fit Vincent Fercocq en louant le convenant du Gohellou à Guillaume Daniel.

Procédure d'appel devant la Cour du Parlement de Rennes

Malgré les décisions déjà rendues par la juridiction basse de Callac et par la juridiction d'appel de Carhaix, Henry de Queranflec'h persiste dans sa démarche et interjète à nouvel appel, cette fois, devant le Parlement de Rennes par une requête rédigée en ces termes :

« ...il a été toujours pour lui et ses auteurs d'avoir eu droit de moulte indéfiniment sur les mouvances⁽⁴⁾ dudit village du Gohellou dans son moulin de Launay conjointement avec les autres moutaux⁽⁵⁾ pour passé de ce contre fait droit et seront les intimés condamnés aux despens de toutes les instances.....seroient condamnés de payer audit sieur de Queranflech garanteur de Thomas son meulnier, savoir de dit Fercocq pour le dit Daniel leur fermier la somme de 24 livres pour le droit de moulte des bleds qu'il a fait moudre ailleurs pendant le temps de dix mois précédant la demande de dit Thomas, ladite Cadic la somme de quinze livres pour pareildroit de moudre ailleurs q'au dit moulin de Launay, Pendant six mois pendant

(3) Charles Hercule de Keranflec'h J.P. Février Pays d'Argoat n° 36

(4) mouvances : ensemble des terres dépendant d'une seigneurie

ladite demande de laditte Jésou, la somme de douze livres pour pareil droit de moutte..... »⁽²⁾

La longueur des procédures judiciaires et surtout la multiplication des possibilités d'appel favorisent les plus riches. Une aubaine pour le seigneur du Launay, pour qui l'exploitation de son moulin représente certainement une importante source de revenus, d'où son insistance ! Pour les seigneuries de la région les revenus des moulins constituaient environ 20 % de leurs ressources.⁽⁶⁾

De leur côté les meuniers perçoivent une rémunération, « devoir de mouture », fixée par la coutume au seizième du grain moulu, travail très lucratif, en raison de la hausse constante des cours des céréales au XVIII^e siècle, mais aussi de l'absence de concurrence favorisant la pratique de certains abus, ce qui les rend très souvent plus impopulaires que les seigneurs propriétaires des moulins.

Arrêt de la Cour

Faute d'avoir pu produire l'original de l'acte du 17 may 1690 fourni à la juridiction de Callac, la Cour du Parlement de Rennes, par un arrêt du 5 juillet 1709, condamne les intimés aux dépens et à « payer à Henry de Quéranflec'h ou à son meunier au moulin du Launay le droit de moutte pour tout le temps qu'ils ont cessé de faire moudre leurs grains audit moulin, et ce à dire d'expert dont les parties conviendront ou qui sur leur refus seront nommés d'office et ledit condamné de suivre à l'avenir le dit moulin...⁽²⁾ »

Les consorts Fercocq avaient sollicité l'intervention en leur faveur de Missire Guillaume Charrier abbé commendataire de l'abbaye de Sainte Croix de Quimperlé, seigneur de Callac. Faute d'avoir pu produire des preuves écrites comme ils l'avaient fait devant les juridictions basses, comptaient ils sur le témoignage de l'abbé Charrier pour conforter la position prise par la juridiction de sa seigneurie de Callac. ? C'est dans cet esprit qu'est rédigée leur induction du 23 juin 1709 «les dits intimés en soutenant le bien jugé de la sentence rendue en la juridiction de Callac confirmée par celle de Carhaix n'ont fait que ce que le seigneur de Callac devoit lui même faire... »

(5) moutaux : usagers du moulin

(6) Seigneurs et seigneuries du Bellou: Louis Dudaref (Ed Ploméc)

Mais la Cour, considérant cette demande « *mal et follement intimé*, déboute les Fercocq, les condamne aux dépens, suivant ainsi la requête assez surprenante de l'abbé Charrier !

Epilogue

Grande déception certainement du côté des habitants du Gohellou Les consorts Fercocq bénéficiaient apparemment d'une certaine aisance ce qui a dû leur permettre d'assurer leur défense tout au long de cette procédure, et même de se faire représenter à Rennes par le procureur Grain. . Il aurait été intéressant de connaître la situation de l'ensemble des intimés à l'issue de cette affaire, condamnés aux dépens, au paiement des honoraires, et du droit de « moulte » pour la période durant laquelle ils ont cessé de se rendre au moulin du Launay, situation provoquant souvent à l'époque de graves préjudices aux familles.

Ce droit de suite de moulin, sujet de nombreux procès, est devenu très impopulaire à la fin de l'ancien régime à tel point que sa suppression figurait en tout premier lieu dans les cahiers de doléances de 1789. D'où par exemple les doléances des habitants de Plougonver le 30 mars 1789 :

« *Suppression, dans la province de Bretagne le droit odieux et onéreux du droit de suite de moulin qui ruine la plus grande part des gens de la campagne tant par la rapacité des meuniers que par les procès en tout genre qu'occasionne cette subjection* »⁽⁷⁾

Avril 2005

Marcel FERCOQ

(7)Plougonver, l'Argoat au naturel. S. Falezan. M. Guillou. E. Raoult et J.P. Rolland

PAYS D'ARGOAT

Revue d'Histoire et d'Archéologie
des cantons d'Argoat

*relations hommes
animal fantastique*



*Ces étranges animaux ont hanté les esprits de nos ancêtres
(gargouille de Bulat)*

Pays d'Argoat N°43

Jean-Paul Rolland

Monstres poilus, dragons ailés, pieuvres géantes... Des êtres fantasmagoriques ont toujours accompagné la vie des hommes et peuplé leurs rêves. Mais, n'ont-ils jamais eu un lien avec la réalité ? Beaucoup de gens croient à des animaux comme cela ; c'est pourquoi leurs témoignages nourrissent les dossiers des crypto zoologues¹. Nos églises et nos chapelles en possèdent, gravés dans la pierre, de ces animaux qui ont hantés les esprits de nos ancêtres ! La description paraît être bâtie sur un assemblage composite de plusieurs animaux. Essayons, au point de vue psychologique, de comprendre le mécanisme qui fait que des gens voient et ensuite rapportent en n'ayant pas peur d'être ridiculisé par des observations qui sont tout à fait plausibles

Les créatures fantastiques existent au moins depuis la préhistoire puisqu'on a des dessins dans les grottes (Lascaux, Chauvet) d'hommes bêtes. Elles existent, parce que l'homme s'en sert pour des raisons très diverses, peut être religieuses, magiques, philosophiques pour la représentation du monde. On s'en sert beaucoup jusqu'au 19^e siècle, au moins par les élites savantes parce qu'on n'a pas les moyens de vérifier que l'animal dont on nous parle n'est pas vrai : on voyage peu, l'information circule à peine. Et puis, on en a tellement besoin pour des aspects essentiellement de symbolique religieuse que l'on ne peut pas s'en séparer ; elles sont tellement utiles que l'on ne cherche pas à savoir si elles sont vraies ou pas ! On a besoin de ces bêtes pour donner des leçons de morale et des leçons de religion à une population souvent illettrée, à laquelle on parle à travers des images.

Le bestiaire du fabuleux que l'on connaît qui nous est resté par les textes, nous vient de la Grèce antique. Il y avait avant eux un autre bestiaire, celui des peuples sans écriture ; les Grecs sont les fondateurs de notre bestiaire moderne (sirène, serpent...) parce que c'est un peuple de voyageurs, de marins. Sensibles aux rumeurs venant de contrées lointaines lorsqu'ils naviguent, ils vont de port en port et là telle ou telle population leur raconte : un peu plus loin il y a des animaux fantastiques ; c'est-à-dire qu'on reporte toujours le lieu d'un animal invraisemblable mais jamais sur place. Ces Grecs ont amassé des visions étonnantes des populations du Moyen Orient, d'Occident, d'Afrique... Ils en ont fait une espèce de synthèse qu'ils ont transmis ensuite aux romains. On n'a pas les moyens de vérifier à cette époque ; par exemple : les grecs sont des marins, mais ils ne s'aventurent pas dans le désert saharien ! Donc dans l'impossibilité de vérifier ce qu'on y voit, ils préfèrent croire ce qu'on leur rapporte. On ne sait pas faire la différence entre le vrai du faux et que dans l'incertitude : on accepte tout. Pour les grecs, tout est réel.

Dans ces créatures fantastiques, il y a des créatures positives et des créatures négatives. La plupart sont des créatures négatives : elles servent à faire peur, à repousser, à donner des leçons sur ce qu'il ne faut pas faire. Par contre, la licorne² est l'animal positif symbolisant le modèle de chasteté au Moyen Age. Mais là aussi, la distinction positive - négative, n'est pas toujours tranchée. Tel animal dans telle situation aura un aspect positif, dans telle autre il aura un aspect négatif.

Les romains affabulent assez peu ; ils adoptent le bestiaire des grecs. C'est un trait qui n'a rien d'original dans la culture romaine, ils font cela pour à peu près tous les aspects de leur culture : ils inventent relativement peu car ce n'est pas un peuple marin, mais un peuple terrien. Ils reprennent à leur compte tout le bestiaire de l'antiquité grecque et au fur et à mesure que leur empire s'étend, les romains entre en contact avec les populations qui évidemment leur parlent d'animaux fantastiques et on retrouve le même processus. Les romains, non plus ne sont capables de faire la différence entre le vrai et le faux. Pline l'Ancien écrit une grande histoire naturelle, un travail majeur sur la zoologie avec les travaux d'Aristote, et qui ensuite, influence tout le Moyen Age qui lit abondamment ces auteurs romains.

Le dragon a été créé en plein milieu du Moyen Age consciemment par des religieux qui avaient besoin d'une figure renversée de Dieu en quelque sorte. L'impact en fut énorme jusqu'au 19^e siècle, début 20^e siècle. Les histoires de saints (St Michel, St Pol...) combattant le dragon font fureur pendant longtemps et que l'on retrouve, fréquemment, représenté dans nos églises et chapelles. L'aspect d'un dragon composé d'un reptile, de monstre annonce clairement par son apparence : " *avec un look comme ça il ne peut être qu'un allié de Satan ou du mal* ". Contrairement à d'autres animaux fantastiques, le dragon est l'exemple de l'animal délibérément inventé mais dont on croit tout de même à l'existence ; et un des rares monstre aussi supposé avoir vécu sur le continent occidental qu'on a eu besoin pour légitimer la dureté de la conquête chrétienne.

Des dragons mauvais sont parfois devenus gentils. Aujourd'hui, par exemple, on se réfère au

¹ La crypto zoologie est une discipline fondée par le belge Bernard Heuvelmans (1916 – 2001) qui s'est intéressé à tous ces animaux inconnus de la science. A lire : Sur la piste des bêtes ignorées – 1955, Plon ; dans le sillage des monstres marins, le Kraken et le poulpe colossal – 1958, Plon

² Animal fabuleux qu'on représente avec un corps de cheval, une tête de cheval ou de cerf, et une corne unique au milieu du front.

sympathique dragon dans le film " Mulan " chez Wall Disney. C'est apprendre à le dominer quelque part ! De l'antiquité au 19^e siècle, on avait transformé la nature en épouvantail parce qu'on ne la connaissait pas bien : il fallait s'en défendre. Aujourd'hui, au contraire, on sent que la nature est plus ou moins en danger ; on reconsidère les animaux et on pense même parfois à les sauver et par la même occasion l'animal fantastique profite de cette aubaine et bénéficie de ce revirement de situation !

Les dragons apparaissent jusqu'au 19^e siècle dans l'existence de ces animaux fantastiques et puis la grande preuve c'est le Monde. Lorsque Christophe Colomb débarque sur les îles de l'Amérique Centrale, les tribus lui parlent de certaines bêtes qui sont, non pas à l'endroit même où il se trouve, mais sur des îles un peu plus loin. Colomb note sur son journal de bord, qu'il a trouvé des animaux, les mêmes qu'a décrit Marco Polo. Un travail de lecture et d'amalgame se met en place. Il croit voir des sirènes lors de son premier voyage. En fait, que ceux sont des lamantins qu'il a croisés près des côtes, qui émergent avec une espèce d'algue sur la tête et de loin, les marins, sans doute fatigués et obnubilés par les idées d'animaux étranges y ont vu des sirènes.

Tout ce qui a été dit auparavant est vrai et c'est ainsi que tout est confirmé pendant des siècles. Les marins, les géographes, les naturalistes ont fait beaucoup pour accentuer ces croyances. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les nouvelles découvertes (les Amériques, l'Afrique, les Indes) n'ont pas permis de diminuer ou de réduire la croyance aux animaux fantastiques. En France, tout au contraire, entre les 16^e et 18^e siècles, époque des grandes découvertes, les marins et voyageurs rencontrent d'autres populations qui leur rapportent des situations ainsi s'accroît l'accumulation de preuves. Il faut attendre le 18^e siècle, les élites adoptent l'esprit critique et rationaliste (d'après laquelle tout ce qui existe a sa raison d'être et peut donc être considéré comme intelligible) de la révolution scientifique qui nous vient du cartésianisme³ né au 17^e siècle pour que l'on se mette à vérifier de visu l'existence ou non de ces animaux.

Au Moyen Age on pensait que tout ce qui se faisait venait de Dieu (un orage qui détruisait les champs de blé du voisin et pas le sien, c'était selon la volonté de Dieu !). Au 17^e siècle, on pense que la nature a une certaine autonomie ; elle a une marge de création et dans cette marge elle s'amuse à faire des animaux fantastiques et donc elle mélange tout. Elle crée un animal en prenant deux, elle en fait un autre en déformant un troisième...Ceux sont les explications qui font que le 16^e siècle est l'apogée de la croyance aux animaux fantastiques en Occident et celle aussi de la chasse aux sorcières et de la croyance en la sorcellerie. Au 17^e et 18^e siècle, les élites ne croient plus (les choses se font lentement) aux animaux bizarres et nuisibles pour l'homme parce qu'ils ont une autre vision du monde. Ils ne croient plus que Dieu intervient sans cesse, ils ne croient plus que la nature " s'amuse " à créer ces monstres. Ils ont, au contraire, une vision de l'Univers comme une horloge, réglé comme un mécanisme automatique et donc qui ne bouge pas, qui ne s'arrête pas, elle ne peut pas faire de ratés.

Deux autres phénomènes apparaissent :

- Un qui est conforté dans l'esprit de la population par les montreurs de bêtes qui s'amuse à construire des animaux bizarres (singes avec des queues de poisson...) pour faire croire que ceux sont des sirènes. On les exhibe sur les foires jusqu'à la fin du 19^e siècle.

- Le deuxième, les élites ne croient plus aux monstres mais il n'empêche qu'ils continuent à les utiliser d'une manière imaginaire, dans la production artistique, littéraire ; comme Anderson au milieu du 19^e.

Ces deux aspects jouent l'un avec l'autre et font que la croyance au merveilleux, au fantastique reste encore longtemps dans les populations jusqu'au 19^e siècle.

Aujourd'hui encore on est dans l'imaginaire des monstres fictifs (bandes dessinées, cinéma, littérature de science fiction...). On a besoin de ça pour vivre. D'abord on a fait renaître les animaux préhistoriques ; on voit se développer des parcs à thèmes présentant des grands animaux préhistoriques reconstitués ; les cinéastes font renaître les plus grandes espèces ayant vécu pour les faire combattre avec le maître actuel de la Terre : l'homme (Jurassic Park)

Pourquoi ces animaux ? Pourquoi on en a besoin ?

Ces bêtes symbolisent le versant obscur de l'âme humaine. En fait il y a plusieurs utilisations :

- Ces bêtes fantastiques jusqu'au 18^e siècle, on ne fait pas la distinction, mais à partir de la fin du 18^e siècle on la fait et pourtant on l'utilise quand même. L'aspect psychologique : ces animaux reflètent les mauvais penchants humains, le moi caché de l'homme c'est-à-dire la bête cachée en nous. On retrouve cela dans beaucoup d'histoires d'homme se transformant en bête (loup-garou, des vampires de Dracula...). L'homme est l'homme mais il peut devenir bête par ses instincts.

³ René Descartes (1596-1650), sa démarche relève à la fois de l'idéalisme métaphysique et du matérialisme expérimental.

- Les besoins de l'humanité de se créer des ennemis pour se conforter dans l'idée qu'il faut dominer le monde et qu'il faut faire attention de la planète humaine.

Et les personnes qui sont convaincues d'avoir vu le Yétis ou le monstre du Loch ness. Ça rentre dans le besoin de fantastique, le besoin d'autre monde. C'est la volonté de se dire finalement que ce monde n'est pas si rationnel, aussi connu que cela ! Ce besoin de l'homme de choses extraordinaires à rattacher à cette recherche des OVNI (objet volant non identifié), des extraterrestres, même les scientifiques vont les chercher dans l'espace

Jean Paul ROLLAND

ISSN 0753-2490

pays d'ARGOAT

REVUE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DES CANTONS D'ARGOAT

MONOGRAPHIE AGRICOLE DE PONT-MELVEZ

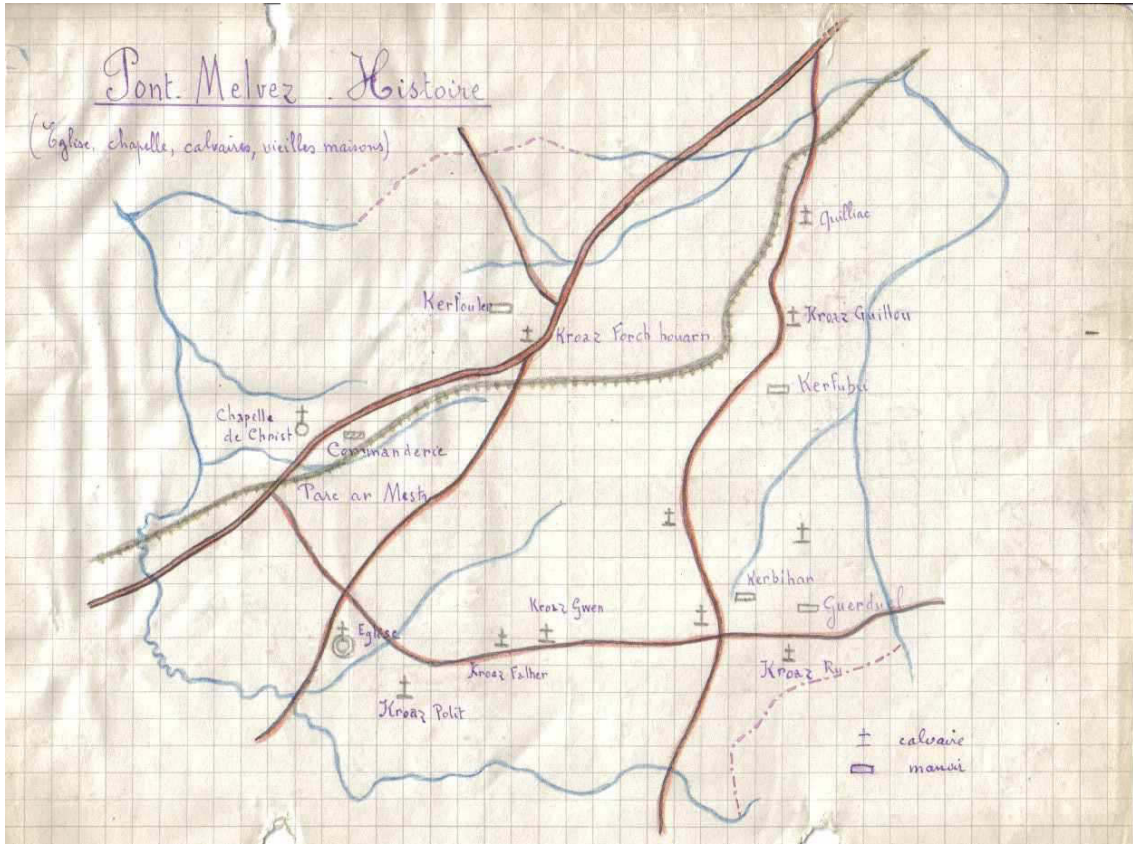
Août 1946



Par A Bourguès, instituteur à Coat-Guégan

Pont. Melvez Histoire

(Eglise, chapelle, calvaires, vieilles maisons)



Préface :

La monographie de la commune, où il exerce, est pour l'instituteur plein d'intérêt ; l'étude de l'histoire, de la géologie, de la vie des habitants, etc...lui fournissent des éléments précieux pour ses leçons et lui ouvrent des horizons. Mais ce travail demande des années et nous nous excusons de ne présenter qu'une monographie incomplète faute de temps.

La statistique est, dit-on, une forme du mensonge ; nous n'en doutons plus après avoir consulté celles que fournit la commune de Pont-Melvez : on craint les réquisitions, les impositions, etc... et cela explique tout. Nous aurions donc voulu faire une enquête personnelle concernant les productions qui nous auraient donné des chiffres à peu près exacts et qui nous auraient permis de tabler sur des données à peu près sûres.

Mais il fallait aller vite...

A Bourguès

Généralités sur la commune :

Situation :

Administrativement, la commune de Pont-Melvez fait partie du canton de Bourbriac et de l'arrondissement de Guingamp. Elle se trouve située à une quinzaine de km au sud ouest de cette dernière ville, sur le bord septentrional de ce que certains manuels appellent le plateau de Pestivien au pied de la chaîne des Monts d'Arrée dont les hauteurs de Gurunhuel lui cachent le Méné Bré.

Elle a des frontières communes avec :

A l'ouest : Bourbriac

Au nord ouest : Moustéru

Au nord : Gurunhuel

Au nord ouest : Plouguerneau

A l'ouest : Bulat-Pestivien

Au sud : Maël-Pestivien

Dimensions :

On peut l'inscrire dans un rectangle de 6 km 400 sur 4 km 300. Presque toutes ses limites suivent des cours d'eau et elles sont loin d'être rectilignes.

Le pourtour de la commune de Pont-Melvez est d'environ 21 km 500 et sa superficie est de 22 km² 055 (la moyenne de la superficie, dans notre département, est 17 km² 68 par commune).

Altitude :

Le point le plus élevé de la commune est à 280 m et le point le plus bas à environ 200 m. Nous sommes ici dans ce que l'on appelle en Bretagne les « montagnes ».

Relief :

En gros Pont-Melvez est constitué par un plateau s'inclinant du sud ouest au nord ouest avec un dos d'âne au centre coupant la commune en 2 versants orientés l'un vers l'ouest et l'autre vers l'est. Donc un plateau à 240 m d'altitude en moyenne, coupé de quelques vallons ; mais cependant pas de pentes brutales ce qui est intéressant pour les routes : pas de grandes côtes simplement quelques raidillons.

Cours d'eau :

Nous nous trouvons tout près de la ligne de partage des eaux ; certains affluents du Blavet (versant atlantique) prennent leur source à moins de 2 km de la limite sud de la commune. Celle-ci nous envoie toutes ses eaux à la Manche, mais elle les partage entre le Léguer (la rivière de Lannion) et le Trieux (la rivière de Guingamp). Elle n'a que des cours d'eaux bien modestes qui sont encore à leur source. Le Léguer est à peine né qu'il arrose les prairies de Pont-Melvez, ce n'est alors qu'un filet d'eau qui coule entre les herbes ; mais au bout de 4 km, quand il quitte notre territoire il a déjà l'allure d'une rivière.

Le ruisseau du Bois de La Roche grossi du ruisseau de Dourdu forme la rivière de Moustéru après avoir drainé toutes les eaux du pan ouest du plateau de Pont-Melvez. Ces rivières sont surtout utiles pour l'irrigation des prairies ; autrefois elles faisaient tourner des moulins qu'à l'heure actuelle tombent en ruines. Aujourd'hui elles prêtent leurs eaux aux minoteries du Moulin Neuf et de Dourdu.

Étangs :

Pas d'étangs ; à noter seulement le bief du Moulin Redou qui s'envase.

Sources :

Les sources ne manquent pas, l'eau coule au fond de tous les vallons. Il est probable cependant que la place des hameaux a été déterminée souvent par les sources. Presque tous ont eu en effet leur fontaine qui voisine avec le lavoir. Ce qui n'empêche pas la ferme d'avoir son puits creusé dans la cour non loin du tas de fumier et de la mare de purin.

Pêche :

Ces eaux seraient certes poissonneuses : les truites n'y manqueraient pas. Mais ces vallées encaissées et boisées favorisent le braconnage.

Histoire :

Cette partie de la monographie très intéressante et très passionnante n'aura pas le développement que nous aurions voulu lui accordé, faute de temps : nous n'avons pu parcourir toutes les archives, c'est un travail de longue haleine. Mais la préparation au Brevet Agricole qui nous a incité à approfondir certaines choses nous a ouvert des horizons dans ce domaine et ce n'est pas là le moindre intérêt de cet examen.

Pont-Melvez situé sur le plateau de Pestivien était certainement habité du temps des Celtes qui ont laissé, non pas sur son territoire, mais à la limite le dolmen et le menhir de Saint-Houarneau en Bourbriac où l'on a encore découvert il y a une dizaine d'années des bijoux en or datant de l'époque gauloise.

Il est incontestable également que les Romains ont passé par là. D'ailleurs Pont-Melvez ne serait autre chose que « Pons Milvien » nom d'un pont sur le Tibre et par lequel les Romains auraient aussi désigné le pont sur le Léguer en raison de son importance car cinq voies romaines, dit-on y aboutissaient - ceci n'est qu'une hypothèse-.

Ce pont existe toujours, on le désigne sous le nom de Pont-Braz ce qui laisse supposer qu'il existait deux ponts : Pont-Braz et Pont-Bihan.

Mais le pont actuel n'est pas ce que construisaient les Romains ; nous n'avons pas trouvé trace du travail de ces derniers. On dit également qu'il y a sur la lande de Parc Ar Mestr un tumulus tombeau d'un chef romain, cela reste à prouver. Aucune trace des périodes mérovingiennes et carolingiennes ; il est possible que les Normands, passé par là, soient venus jusqu'à Bourbriac, notre chef lieu de canton. Il faut arriver à la fin du Moyen Age pour trouver des monuments qui ont résistés à l'usure des temps. A cette époque Pont-Melvez appartenait aux Templiers - les moines rouges que Philippe Le Bel chassa - ils ont laissé un calvaire très original : le calvaire à la Vierge plus connu sous le nom de « Kroaz Ru » (croix rouge) car elle était autrefois m'a-t-on dit peinte en rouge. Les templiers en bâtissaient le long de leurs routes : et on m'en a signalé d'identiques à Plougonver et à Kergrist Moëllou (ici nous sommes toujours dans le domaine de l'hypothèse). L'ordre de Malte succéda aux Templiers.

Cette société au début mi-religieuse, mi-guerrière avait sa maison mère à la Feuillée (Finistère). Les frères de Malte en Bretagne prélevaient la dîme dans 83 paroisses et possédaient en plus de la Grande Commanderie de la Feuillée dix autres commanderies entre autres celle de Pont-Melvez dont on aperçoit encore les ruines non loin de la ligne de chemin de fer près de la gare au lieu dit « La Commanderie ». Il reste le portail, le portillon, l'ancienne chapelle qui sert actuellement d'étable. Les pierres ont été utilisées pour reconstruire deux fermes dont les granges très vastes servaient sans doute à abriter la dîme. Les douves, qui entouraient la Commanderie, où l'on entraient par un pont-levis et qui entourée d'eau avait l'allure d'un château moyenâgeux, ont été comblées et transformées en prairies.

Il y avait un Commandeur par Commanderie. Celui-ci avait le gouvernement spirituel et temporel des paroisses qui dépendaient de sa juridiction : il nommait le recteur et le vicaire qui lui devaient une redevance en argent.

A Pont-Melvez s'est gardé le souvenir honni des moines rouges « Manec'hed Ru ». Les moines avaient une législation très dure ; les droits féodaux, abolis par les ducs de Bretagne, persistaient dans les territoires appartenant à l'ordre de Malte. Les gens y étaient toujours attachés à la glèbe, ne pouvaient se marier en dehors de la paroisse qu'avec l'autorisation du Commandeur et en lui versant la somme de trois francs cinquante, ce qui ne leur enlevait pas l'obligation de se trouver à la fête du lundi de Pâques avec tous les autres mariés de l'année. On lit en effet dans la déclaration de 1697, le rapport du curieux usage suivant « Seront tenus les nouveaux mariés de la paroisse de Pont-Melvez, la première année de leurs noces, le lundi de Pâques s'ensuivant à l'issue de la grand' messe de sauter trois fois dans la rivière du Léguer, au

lieu accoutumé, en présence du Commandeur ». C'est ce qu'on appelait « Pardon lamp an dour » (pardon du saut dans l'eau » auquel fait allusion un couplet d'une vieille chanson que connaissaient encore quelques anciens de la commune.

« Hag te paour kaëz eshanjour
Pe fell d'it dont d'ar paourez Pont-Melvez
Da gemer eur pried
Perzek real d'ar Chommandeur
Ar roez eshanjour
Hag d'al lun Vask ar beure
Ar lampez bars an dour

(Et toi pauvre étranger
Quand il te faut venir à Pont-Melvez
Chercher une épouse
Trois francs cinquante au Commandeur
Tu donnes, étranger
Et le lundi de Pâques au matin
Tu sautes dans l'eau

Étranger veut dire ici : né hors de la commune)

Mais il était un usage plus odieux encore : la mariée passait à la Commanderie quinze jours entre ses promesses et ses noces. Les moines étaient de grands hommes venus de l'est, aux cheveux blonds ou rouges et ils ont laissé dans la population un peu de leur sang. On accuse encore les filles de Pont-Melvez d'être « rouquines » ; à tort, car si l'on rencontre encore quelques rares chevelures couleur de feu, ce n'est que dans la proportion où on les trouve dans les autres communes. Un dicton de ce temps nous rappelle cette coutume choquante

« Pont-Melvez an oferenn bred
Na larout pater e bed
On eil a c'houl gant egile
"Blev ru an dues da vugale"

(Les habitants de Pont-Melvez à la grand'messe ne disent aucune prière
L'un demande à l'autre
« Tes enfants ont-ils des cheveux rouges ? »)

Le Commandeur avait droit de vie ou de mort sur ses sujets, et l'on parle encore dans le pays d'une potence qui se dressait sur la lande de Parc Ar Mestr (le champ du maître) la grande lande qui entourait sa demeure. Tous les terrains vagues : un cinquième de la paroisse appartenait aux moines, ils y élevaient des troupeaux de moutons. Leur appartenait également tous les talus et les arbres ; le fermier avait droit d'émonde mais gare à lui s'il coupait les branches de la cime. Les moines prélevaient la dîme, « an deog » en breton et le terme n'est pas encore oublié, ils prenaient non pas la dixième gerbe, mais la septième. Ne pouvaient hériter que les ascendants en ligne directe : un neveu ne pouvait hériter de son oncle par exemple, ses biens revenaient au Commandeur. Quand un étranger mourait dans la paroisse c'est encore le Commandeur qui en héritait. Les moines étaient donc riches et tout puissants jusqu'en 89 à Pont-Melvez. Dans quelles conditions sont-ils partis ? Nous n'avons pas encore pu trouver les documents qui nous

permettent de la préciser. La Commanderie et sa ferme ont été vendues comme biens nationaux. Mais il est resté à la commune 40 à 50 ha de landes (qu'elle a vendu depuis petit à petit : c'est dans la lande de Parc Ar Mestr que Mr Sevegrand, ancien directeur des Services Agricoles, a acheté un lot et il y possède maintenant une ferme).

Période révolutionnaire : faute de temps nous n'avons pas pu trouver les documents qui nous diraient ce que fut l'activité de Pont-Melvez durant cette période. Il est probable que les Chouans n'y ont pas recruté de nombreux partisans. Le recteur : Le Bivic, prêta serment à la constitution civile du clergé ; ce qui lui coûta la vie. Voici en quelles circonstances : pendant la grand'messe cinq Chouans en armes entrèrent dans l'église et laissèrent le prêtre terminer sa messe. A la fin de l'office ils emmenèrent le recteur et le fusillèrent sur la route du Gollot, là où se dresse maintenant un calvaire connu sous le nom de Kroaz Polit.

Pendant ce temps trois prêtres réfractaires se cachaient à Kerfouler et disaient leurs messes dans une chambre. Ils y étaient en sécurité car un membre de la famille occupait une fonction à Guingamp qui lui permettait de les avertir du danger.

Depuis cette époque il ne s'est passé à Pont-Melvez aucun évènement marquant. Certes les luttes politiques y ont été rudes, ardentes : le souvenir des moines rouges n'a certes pas été sans influencer les opinions politiques à Pont-Melvez qui est considérée comme une commune de gauche, à idées avancées.

Mais ses habitants sont de bons Français ; ils l'ont prouvé à maintes reprises.

En 1872 la souscription nationale pour la libération du territoire a rapporté 760 francs. Le maire Salaün inscrit en tête de liste a versé cinquante francs ce qui à l'époque représentait une jolie somme.

En 1914-1918 la commune de Pont-Melvez a perdu quatre vingt quinze de ses fils morts au champ d'honneur.

En 1939-45 elle a encore donné neuf de ses enfants ; quatre vingt seize d'entre eux ont connu la captivité, et ceux qui, trop jeunes pour partir en 40, ont grandi sous l'occupation, n'ont pas hésité en 1944 à s'enrôler dans les maquis pour aider à la libération de la France.

Population :

Pont-Melvez comptait au dernier recensement 1275 habitants (en 1946), ce qui donne une densité de 58 au km².

Cette population est groupée dans des hameaux importants, dans les vallées ou à mi pente, c'est-à-dire surtout à la périphérie du territoire. Pas de gros villages au centre de la commune, mais quelques petites fermes isolées, exposées aux vents qui soufflent souvent avec violence sur le plateau.

Le bourg, à quelques centaines de mètres du Léguer, touche presque la commune de Bulat, ce qui présente un gros inconvénient pour les gens qui habitent à l'opposés : ils sont à 8 km de la mairie et de l'église. Un plan de translation du bourg au centre du territoire a été adopté par la municipalité vers 1860, mais le clergé s'y est opposé.

C'est dommage, car établi sur la principale artère qui traverse Pont-Melvez : la route Guingamp Carhaix, il aurait pris un autre essor. Et cela eut évité à la commune la construction de l'école du hameau à Coat Guégan qui est fréquentée par la moitié de la population scolaire de Pont-Melvez.

Mouvements de la population Dépopulation :

Un fait à remarquer dans notre région c'est le mouvement de la population vers la côte ; elle fait comme l'eau : elle suit la pente mais pour d'autres raisons que la pesanteur ; la terre plus riche, le voisinage de la ville rendent la vie du fermier plus agréable. Car ceci n'est vrai que pour les fermiers, les propriétaires constituent la population stable de la commune. La loi sur le fermage ralentira t-elle ce glissement vers le nord : il est encore trop tôt pour en juger, mais nous ne le pensons pas, la loi naturelle gardera toute sa force.

La commune se dépeuple : en 1906 elle comptait 1808 habitants ; ce nombre a depuis diminué à chaque recensement.

1911 : 1745 habitants

1921 : 1686 habitants

1926 : 1643 habitants

1936 : 1463 habitants

1946 : 1275 habitants

1954 : 1139 habitants

La courbe prend une allure inquiétante et il faut souhaiter qu'elle se redresse.

A quoi attribuer ce fait ?

Il y a toujours ici des familles nombreuses, mais les jeunes gens qui ne peuvent s'établir à leur compte, ne trouvent guère de travail : quelques journées au moment des travaux de la belle saison ; l'hiver il faut rester chez soi. Donc pas de gains assuré d'une façon régulière, sauf pour ceux qui sont employés comme valets ou domestiques.

En outre la ville les attire, car on y trouve les distractions qui manquent au village. La journée terminée il vous reste quelques heures de loisir (à la campagne on commence de bonne heure et l'on fini au crépuscule) pendant lesquelles vous pouvez sortir, aller au cinéma, aucun souci, aucune attache (les bêtes à soigner ne laissent pas grande liberté aux campagnards).

Et puis il y a cette satisfaction de s'habiller comme les « Messieurs », de ne plus traîner de lourds sabots terreux, de ne plus patauger dans le fumier et dans la boue des chemins.

Ceci c'est le beau côté de la ville qui empêche de voir le revers de la médaille. Quoi qu'il en soit le fait est là brutal : nos jeunes gens nous quittent et cette année en particulier les départs ont été nombreux. Les prisonniers à leur retour ont apportés un excès de main d'œuvre (d'autant plus que

les machines en diminuent le besoin) et il eût été difficile de caser tout le monde, certains ont quitté par nécessité, car ils n'ont pas les capitaux pour s'établir étant donné le prix actuel des machines et du bétail ; d'autres ont quitté, ce qui est plus grave, par dégoût de la terre. Et c'est à ces derniers que nous pourrions essayer de monter leur erreur, mais nos beaux discours ne suffisent pas pour les convaincre si les Pouvoirs publics ne nous aident pas d'une façon très sensible, en faisant pour la population paysanne le même effort que pour la population ouvrière.

Entrons dans la maison au sol de terre battue. Elle ne comprend qu'une seule pièce où s'alignent armoires, lits, horloges, dressoir. Tout le monde y couche dans une promiscuité souvent gênante chose inconcevable pour des citadins si l'on songe que le même toit abrite jusqu'à huit, dix, douze personnes.

La maison est malsaine, l'humidité qui monte du sol, le froid qui tombe par la grande cheminée et pénètre par les interstices d'une porte qui ferme mal, ont vite des bronches délicates.

Mais l'habitant, dira-t-on, n'est-il pas responsable de cet état de choses ? Il ne tient qu'à lui d'avoir une demeure convenable. Certes le paysan breton, se trouve plus à l'aise dans sa chaumière que dans un palais ; il est peu exigeant en ce qui concerne le logement, et, lorsqu'il loue une ferme, il s'inquiète bien moins de la maison d'habitation qui pour lui n'entre pour rien dans la valeur locative de la ferme, que de la qualité des terres et des prés.

Les propriétaires le savent qui ; lorsqu'ils construisent pour leurs fermiers, font tout ce qu'il y a de plus simple. Et souvent la maison principale est contiguë à l'étable : le mur mitoyen diminue les frais de construction. Point de plancher, point de chambre : un rez-de-chaussée surmonté d'un grenier, la maison réduite à sa plus simple expression.

N'est-il pas du rôle et du devoir du législateur d'intervenir pour protéger la santé de nos paysans ? Ne pourrait-on pas exiger que le plan de toute nouvelle construction soit soumis à l'approbation d'un architecte qui n'autoriserait que la construction d'habitation offrant un minimum de confort ? Ne serait-il pas juste que le propriétaire qui loue sa ferme pour 9, 12 ans soit tenu de prendre certaines mesures en ce qui concerne l'hygiène et le confort de la maison d'habitation ? Est-ce trop demander que d'exiger que toute maison comprenne au moins deux pièces, avec plancher, éclairées par deux fenêtres. Que l'on ne voie plus de ces habitations petites, humides sombres comme des cavernes.

Nos paysans s'accommodent de ces logis : travaillant aux champs ils attachent peu d'importance au confort jusqu'au jour où leurs voyages, le service militaire les sortent de leur horizon familial. L'Etat ne pourrait-il pas encourager les propriétaires en accordant une aide pour les constructions qui satisferaient à certaines conditions d'hygiène. C'est la santé du paysan, de la race qui est en jeu (la tuberculose fait trop de victimes chez nous). Un nid sale ne retient pas l'oiseau, quand le jeune paysan, appelé à la caserne, a pu juger par comparaison, de l'insalubrité de son logis, il se détache de sa maison natale et l'abandonne volontiers.

Pourquoi n'organiserait-on pas aussi un concours par canton : le concours des plus jolies maisons de ferme ? L'émulation est encore dans nos communes un des meilleurs moyens pour hâter le progrès.

Conditions de vie :

Les travaux des champs sont bien pénibles, cependant les machines facilitent la besogne du cultivateur et c'est dans ce domaine que le progrès a été le plus sensible depuis une quinzaine d'années. Il n'est que d'entendre parler les vieux qui ont connu le temps où l'on battait au fléau et où l'on moissonnait à la faucille. Mais la machine a poussé à l'exode vers la ville car elle a supprimé une partie de la main d'œuvre.

En outre pour s'établir il faut à l'heure actuelle des capitaux importants. Que font les jeunes ménages paysans ? Si les parents n'ont pas quelques aisances pour les aider à débiter dans la culture ils vont à la ville.

Ici encore une politique de prêts, d'avances aux jeunes ménages permettraient à certains de s'installer mais à condition qu'on leur accorde non pas une somme dérisoire, mais un capital suffisant pour avoir bétail et matériel. Un facteur qui compte également quand il s'agit de la désertion des campagnes c'est l'isolement. Il faut reconnaître qu'un effort a été fait depuis une vingtaine d'années pour donner un débouché à chaque hameau. Dans notre commune on achève ce plan à l'heure actuelle et bientôt tous les villages seront accessibles aux automobiles : des chemins bien entretenus facilitent le travail à la ferme, les chevaux, les charrettes s'en trouvent bien ; et en même temps ils rendent le travail de la fermière moins pénible. La camionnette de l'épicier venant à sa porte lui évite des courses ; le boulanger la servant à domicile lui enlève le souci de faire du pain (en ce moment les choses ne se présentent pas de cette façon, mais nous espérons que la guerre, le marché noir tomberont bientôt dans le passé et que la vie reviendra normale).

Distractions locales :

Comment s'amuse la jeunesse ?

Il y a la partie de boule du dimanche à l'auberge et l'enjeu de la partie c'est la « tournée ». Une occasion de boire. Il y a la promenade à bicyclette, tous les jeunes ont leur vélo (en ce moment ils manquent de pneus). Mais nos jeunes vivent dans un monde assez borné et il ne leur viendrait pas à l'idée de faire des randonnées ; on va au bourg, on va au canton, on va dire bonjour aux parents, aux amis éloignés mais cela dans un rayon de 10 12 km. Et bien que nous ne soyons qu'à une trentaine de km de la mer la plupart d'entre eux ne l'auraient pas encore vue si l'instituteur n'organisait pas chaque année une excursion à la côte. Il y a les bals : les pianos automatiques ont disparu : les sermons du curé en ont eu raison. Mais le jazz connaît une grande vogue depuis la libération et l'on danse souvent le dimanche soir à Pont-Melvez ou dans les communes voisines.

Oubliées les vieilles danses de nos mères, les rondes, les gavottes ; abandonnées les danses sur l'aire à battre ou sur l'herbe auprès de la chapelle. Nos jeunes réclament maintenant une salle des fêtes : les communes voisines ont fait l'acquisition de baraques et il est probable que nous suivrons leur exemple.

Les pardons ont perdu de leur caractère. Un pardon célèbre autrefois, le pardon de Christ, le jour de l'ascension qui se célébrait dans la vieille chapelle des moines de la Commanderie, attirait la grande foule. Maintenant la chapelle en ruines ne permet plus d'y dire l'office et la lande ne connaît l'affluence que le lendemain de l'Ascension jour de la foire qui est considérée comme importante pour les chevaux.

Quand aux sports, ils sont ignorés à Pont-Melvez

En hiver, les soirées sont bien longues. On se réunit quelques fois pour veilles ; les jeunes jouent aux cartes, les vieux se chauffent au coin du feu tout en bavardant.

On fait toujours les feux de la Saint-Jean. Chaque hameau fait son feu : à son carrefour de chemins de terre ou sur un coin de la lande, les gens se rassemblent à la tombée de la nuit et chacun apporte son fagot d'ajonc ou de genêt.

On en fait un tas et on allume le « tantad » (feu de joie) : jeunes et vieux formant le cercle chantent des cantiques. Puis lorsque la flamme baisse, les jeunes s'amuse à sauter par-dessus la braise. Une grand'mère réclame le silence, tout le monde s'agenouille et l'on prie à haute voix pour demander la bénédiction des récoltes et aussi pour obtenir le pardon des âmes qui rôdent sur la lande.



Pour le fermier il n'y a guère de distractions en dehors de foires, dans l'après-midi du dimanche il aime à faire le tour de ses champs, à contempler ses blés qui poussent tout en jetant par-dessus le talus un coup d'œil jaloux sur le champ du voisin. Satisfait il revient chez lui hèle un ami qui passe, l'invite à goûter son cidre et lui fait voir son bétail et en particulier ses chevaux dont on est généralement fier dans notre région.

Ce qui manque à Pont-Melvez c'est un foyer rural, une salle avec bibliothèque cinéma, T.S.F., phonographe, etc...tout ce qui serait susceptible de rompre la monotonie de la vie au village ; une salle qui permettrait de faire des cours agricoles aux jeunes gens (nos salles de classe ne sont pas outillées pour cela et puis, l'idée de retourner à l'école, de s'asseoir sur les mêmes bancs que lorsque l'on avait 9, 10 ans fait hausser les épaules à certains, l'atmosphère serait différente au foyer). Cette salle serait également grande ouverte à nos jeunes paysannes où il serait souhaitable qu'on leur fasse les cours de puériculture, de couture, de broderie, de cuisine, etc...

Ce qui manque ce sont les crédits.

L'exode rural a fait verser beaucoup d'encre. Mais que fait-on pour atténuer le mal, pour retenir les jeunes au village ? Pendant que dans les villes les distractions et les plaisirs se multiplient, dans nos campagnes les vieilles traditions se meurent, et l'ennui chasse souvent les jeunes vers la ville.

Nous ne pouvons pas grand'chose contre les lois économiques, première cause de l'exode rural, mais dans le domaine distractions, qui est également une cause de ce mouvement, nous pouvons intervenir en faveur de nos campagnes.

Comment faire aimer le pays natal aux enfants ?

Pour attacher les enfants à leur pays natal, il faut s'efforcer de leur en faire sentir toute la beauté, toute la poésie. Pour cela il faut d'abord bien sentir soi-même cette beauté et prêcher par exemple : l'instituteur qui demeure au village, qui fait partie de la communauté, pour qui les anciens élèves sont des amis qui reviennent le voir avec plaisir à l'école, est le mieux qualifié pour parler aux enfants de leur pays natal.

Et pour en bien parler il doit le bien connaître. Qu'il étudie donc l'histoire locale : il trouve dans les archives des richesses insoupçonnées qui rendront ses leçons plus vivantes et qui

intéresseront d'autant plus les élèves qu'il s'agit de l'histoire de leurs familles. Et plus tard une question sentimentale les fera peut-être hésiter lorsqu'ils penseront à s'en aller vers la ville.

Dès l'école on doit donc s'efforcer de faire aimer la nature à l'enfant. Un excellent moyen c'est de l'intéresser au boisement, à la plantation des arbres fruitiers.

A Coat-Guegan nous avons acheté un hectare de lande auprès de l'école, les élèves ont aidé à le boiser, et les anciens, quand ils passent à l'école ne manquent pas de rendre visite à la plantation.

Nous avons avant-guerre un projet de société scolaire de reboisement. Et nous avons également, dans un coin du jardin, des sauvageons que nous faisons greffer par les élèves ; chacun avait son plant avant de quitter l'école (une absence de six ans nous oblige à recommencer à zéro). Eh bien l'arbre, planté par l'enfant, éduqué par lui, sera pour lui plus tard un ami dont il ne se séparera qu'à regret.

Répartition de la population par catégories, professions.

La population de Pont-Melvez est essentiellement agricole et toutes les professions se rattachent à l'agriculture. Elle comprend surtout des cultivateurs : petits propriétaires et fermiers. Et à côté des artisans ruraux : forgerons, mécaniciens, scieurs, charrons, menuisiers, cordonniers, sabotiers.

Ajoutons à cela les commerçants : bouchers, épiciers, aubergistes et les fonctionnaires communaux, facteurs, cantonniers, instituteurs, et le curé.

Population paisible vivant de son travail.

Pour celui qui, à la belle saison, vient passer quelques jours au village, la vie y semble bien agréable, s'il sait inspirer confiance, il se trouvera au milieu de gens affables qui bavardent volontiers. Vous ne croisez personne qui n'échange avec vous quelques phrases banales, en breton bien entendu, sur le temps, les récoltes, etc...

Mais derrière cette cordialité apparente il y a bien des jalousies, des haines sournoises, nées à propos d'héritages, d'une histoire de passage, d'une question d'eau, de poules, de bestiaux qui ont franchi les clôtures, d'un marché désavantageux, les raisons de brouille ne manquent pas entre ces gens qui se mêlent, qui s'épient et s'observent journallement. Et il y a aussi la politique : ce n'est pas ici tant une question d'idéologies que de familles qui s'opposent, c'est un heurt de clans, presque une querelle de famille que l'on soumet au suffrage universel.

Car rouges et blancs ont les mêmes intérêts, les mêmes croyances et se retrouvent à l'église pour les grandes circonstances ; on ne connaît en effet ici que la religion catholique.

Certes la ferveur des temps passés a disparu : il y a peu d'hommes à la messe le dimanche, la femme prie pour toute la maisonnée mais on garde cependant le respect des choses sacrées et il ne viendrait pas à l'idée de personne de se passer de curé pour les mariages et les enterrements.



Mines, carrières, industries :

Sous cette rubrique rien à noter, pas même de carrières exploitées si ce n'est que quelques trous dont on extrait une mauvaise pierre pour l'entretien des chemins ruraux (la pierre de taille nous vient de Bulat-Pestivien)

Voies de communication :

Deux artères importantes traversent la commune.

1. La voie ferrée Guingamp-Carhaix, voie étroite mais cependant très utile : elle relie la Bretagne intérieure à la côte nord de la Bretagne et à la voie Paris-Brest.

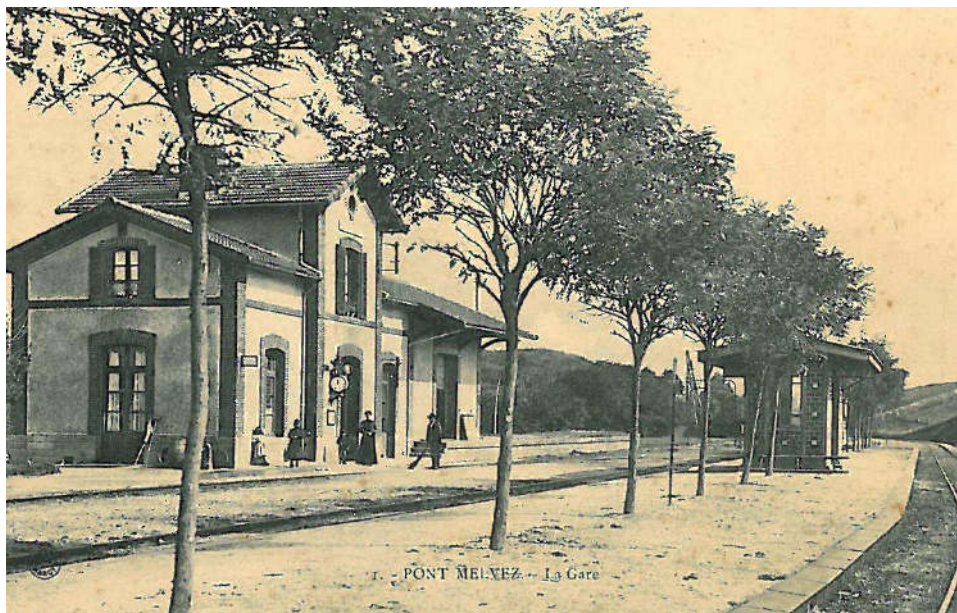
Pont-Melvez a une gare qui dessert non seulement la commune mais aussi les communes limitrophes : Maël-Pestivien et Bulat-Pestivien.

Cela ne suffisait pas : une station, créée en 1928, permet aux voyageurs de monter ou descendre à Coat-Guegan.

2. La route Guingamp-Carhaix, route nationale très fréquentée.

Mais ces artères parallèles ne passent pas au bourg ; aussi ce dernier ne se développe guère, ses auberges ne connaissent pas grande animation sauf le dimanche après la messe, son commerce ne se développe guère et il est condamné à rester médiocre. Vers 1872 la municipalité avait décidé la translation du bourg vers le centre de la commune, sur la route Guingamp-Carhaix : elle y aurait bâti église, écoles, mairie. Mais l'opposition du clergé a fait échouer le projet. Et c'est dommage : le bourg aurait certes une autre allure à l'heure actuelle, placé à peu près à égale distance de Guingamp et de Callac son commerce serait autrement florissant.

D'autres routes moins importantes traversent la commune : le route qui relie Bourbriac à la gare de Pont-Melvez et celle qui relie Moustéru à Maël-Pestivien ; les deux évitent aussi le bourg, bâti sur un chemin vicinal ordinaire qui a dû autrefois connaître une autre importance car il aboutit au pont sur le Léguer ce qui explique le nom de la commune.



Commerce :

Pont-Melvez est une commune essentiellement agricole, mais sa principale ressource est surtout l'élevage. En effet le terrain est en majorité assez maigre et les récoltes très moyennes suffisent à peine dans les fermes moyennes à nourrir la maisonnée. Donc pas l'exportation de céréales sauf un peu d'avoine. Certaines fermes vendront également un peu de pommes de terre. Mais c'est la vente du bétail et du beurre et des œufs qui permettra à la fermière d'équilibrer son budget. Pont-Melvez est connu en particulier pour ses chevaux, qui obtiennent souvent le premier prix au concours de canton et rend chaque année un bon lot de poulains. Ajoutons à cela les veaux et surtout les porcs que viennent acheter en temps normal bouchers et charcutiers de Guingamp et Callac.

Les importations sont surtout constituées par les engrais (à l'heure actuelle des wagons de maërl arrivent journellement en gare) et les pommes, car ici toutes les fermes à part deux ou trois (dans le hameau de Quilliac) achètent des pommes ou du cidre.

En temps normal machines agricoles, charbon, chaux, etc... sont déchargés à la gare ; dès que la crise sera passée les matériaux de construction : ardoises, ciment, tôles ondulées etc... trouveront de nombreux acquéreurs, car les bâtiments ont partout grand besoin de réparations.

Foires et marchés :

Notre commune n'a pas de marché : les fermières vont au marché de Callac le mercredi ou au marché de Guingamp de samedi (elles ont pour y aller le train qui s'arrête à la gare et à la station de Coat-Guegan et en temps normal les cars qui passent nombreux sur la route Callac - Guingamp).

Mais notre commune a une foire importante : la foire de Christ qui a lieu le lendemain de l'Ascension ; elle est réputée et connaît l'affluence, on y vend principalement des chevaux.

Nos cultivateurs fréquentent les foires des communes environnantes : Bulat, Kérien, et les grandes foires de Guingamp, Callac et surtout du Ménez-Bré en Louargat.



L'agriculture dans la commune.

I. L'atelier de l'agriculteur

L'atmosphère-température :

Les géographes classent la Bretagne dans le climat maritime, mais l'effet de la mer ne se fait pas sentir partout de la même manière et il y a des différences bien sensibles entre la côte et l'intérieur. Notre commune se trouve dans cette région centrale où l'influence de la mer se fait le moins sentir : cela tient à ce que les Monts d'Arrée constituent un écran (bien petit cependant) du côté de la Manche ; cela tient à son altitude (250 m) et aussi à l'inclinaison du plateau vers le Nord. Les gelées sont à craindre dès novembre jusqu'en avril et mai. Les cultures ont un retard de 10, 15 jours sur le Trégor : cette année par exemple la moisson commencée dans la région de Lannion vers le 28 29 juillet ne sera entamée ici que vers le 8 ou 9 août. Les journées de juin et juillet sont bien chaudes mais la terre s'échauffe lentement.

Le fait de venir de Guingamp à Pont-Melvez (distance 14 km) par le petit train qui s'essouffle en montant la vallée du ruisseau du Bois de la Roche vous permet de sentir, en hiver, la différence de température ; d'ailleurs la primevère qui tapisse les talus de Moustéru dès la fin de février, et encore dans quelques coins bien abrités.

Vents :

Les vents dominants sont ceux du sud ouest et du nord ouest. Les premiers balaient le plateau avec violence, et il n'est pour éprouver sa force, que de traverser la lande de Parc Ar Mestr un jour de tempête. Ce qui frappe d'ailleurs sur ce plateau c'est le manque d'arbres (à part les hêtres centenaires qui abritent la Commanderie). Les vents du nord ouest qui soufflent aux équinoxes sont plus froids.

Pluies :

Tous ces vents poussent les nuages de l'océan et nous apportent la pluie qui tombe en abondance pendant l'automne, l'hiver et le début du printemps.

D'après les observations de la station de Callac, la hauteur des pluies y atteint 892 mm et est plus élevé que celle des stations de la côte (Saint-Brieuc 686 mm). Les faibles reliefs de l'intérieur suffisent pour provoquer des précipitations plus importantes et rendre l'hiver plus pluvieux et plus froid, (ce serait une des raisons du mouvement de la population vers le Trégor).

La neige apparaît quelques fois dès novembre ; elle ne dure guère : à peine 3 ou 4 jours, mais elle disparaît toujours moins vite que dans la vallée du Trieux, aux environs de Guingamp. Elle tombe le plus souvent en décembre et janvier, mais il lui arrive de réapparaître en mars et même en avril. Je n'ai vu de neige en mai dans la commune que le 1^{er} mai 1945.

Les orages sont rares et ne sont à craindre qu'en juillet où ils provoquent la verse des céréales.

En résumé, le climat de notre commune est assez rude si on le compare au climat l'Armor. Les hivers sont pluvieux et froids ce qui retarde la végétation ; les gelées sont quelques fois assez fortes pour détruire les avoines d'hiver ; l'humidité fait pourrir les graines (le blé en particulier ; il faut attendre la mi-avril pour planter les pommes de terre) (on plante cependant quelques sillons d'une variété hâtive en mars dans le courtill bien abrité) ; les pommiers ne donnent que rarement de bonnes récoltes (cela tient aussi au manque d'entretien des vergers) ; les blés mûrissent assez tard et cela gêne pour les travaux d'automne. Ce qui caractérise le climat c'est donc l'humidité : la pluie tombe souvent, par averses, ou bien fine à longueur de journée ; le ciel couvert, bas cache le soleil derrière un épais plafond de nuages ; les mois noirs « miz du » (novembre) « miz kerdu » (décembre) sont certainement les plus désagréables.

Le sol :

La carte géologique au 1/80 000 indique que les terres de la commune de Pont-Melvez sont constituées par des gneiss granulitique ; on y trouve aussi quelques landes de quartz de diorite. Peu de carrières. A l'extrémité de la commune sur le territoire de Moustéru se trouve une importante carrière de grès quartzeux exploitée par Novello qui vend du gravillon pour les routes.

Répartition des terres, prés, landes :

Répartition des terres, prés et landes d'après les indications cadastrales

La décomposition des gneiss a donné une terre acide où prédominent le sable sur le plateau, l'argile dans les dépressions et où poussent genêt, ajonc, fougère, bruyère. La commune comprend en effet 2 types de terres bien caractéristiques

1. au centre des terres siliceuses ou sablonneuses légères, maigres, difficiles à amender, conquises encore récemment sur la lande ; les talus sont nus, démunis de bois.
2. à la périphérie des terres argilo-siliceuses, qui avec une fumure bien appropriée donnent des récoltes moyennes, quelques fois bonnes, des pâtures excellentes, ou du foin de bonne qualité. Ici les talus sont très boisés : chênes, hêtres, coudriers y croissent spontanément en particulier dans la partie nord et que l'on désigne sous le nom de « Parcelle du Bois » (Parcelle « Ar Choat ») c'est ce qui explique que tous les hameaux importants sont sur le pourtour du territoire. Les terres du centre sont ingrates, beaucoup sont en landes et fournissent une mauvaise pâture. Elles conviennent à la pomme de terre, mais le blé y donne de mauvais rendements. Le rutabaga dans les années pluvieuses y réussit bien.

Les terres argilo-siliceuses donnent de meilleurs rendements en blé et en fourrages et constituent ce qu'on appelle dans la commune les « bonnes terres » (douar mad). Ce sont elles qui sont les plus recherchées. Elles se vendent à l'heure actuelle 80 000 à 100 000 francs l'ha (nous nous basons sur les ventes récentes) et se louent généralement 1 quintal $\frac{1}{2}$ à l'ha.

Division de la propriété

Pas de grandes propriétés : les plus grandes n'atteignent pas 30 ha. Des fermes ayant 2, 3 chevaux de labour pour la plupart c'est-à-dire pouvant se suffire : elles produisent de quoi nourrir la famille du fermier, elles possèdent un attelage qui leur permet de faire leurs travaux sans faire appel aux voisins (sauf pour les battages, les défrichements, les charrois de maërl, etc...).

Cette propriété est très morcelée : les champs dont la superficie va de 25 ares à 2 ha ont des formes très irrégulières qui rendent le travail difficile. Les domaines ne sont pas d'un seul tenant et les champs sont quelques fois séparés de la ferme par des distances de 2 km.

Statistiques des propriétés d'après leur superficie

- de 12 à 30 ha (ayant 3 ou 4 chevaux de labour) : 49
- de 8 à 12 ha (ayant 2 chevaux de labour) : 78
- de 5 à 8 ha (ayant un cheval de labour) : 17
- moins de 5 ha (n'ayant pas de chevaux mais ayant 1, 2, 3, 4, vaches) : 80

Le logement dans les fermes :

Conditions générales :

Comment reconnaître lorsqu'on entre dans la cour d'une ferme, la maison d'habitation ?

Souvent elle ne se différencie de l'étable ou de l'écurie que par son unique et étroite fenêtre - luxe dont les bêtes se passent se contentant d'une unique ouverture, généralement bouchée par une botte de paille.

Entrons dans la maison au sol de terre battue. Elle ne comprend qu'une seule pièce où s'alignent armoires, lits, horloge, dressoir. Tout le monde y couche dans une promiscuité souvent gênante - chose inconcevable pour des citadins si l'on songe que le même toit abrite jusqu'à huit, dix, douze personnes.

La maison est malsaine, l'humidité qui monte du sol, le froid qui tombe par la grande cheminée et pénètre par les grands interstices d'une porte qui ferme mal, ont vite raison des bronches délicates.

Mais l'habitant, dira-t-on, n'est-il pas responsable de cet état de choses? Il ne tient qu'à lui d'avoir une demeure convenable. Certes le paysan breton se trouve plus à l'aise dans une chaumière que dans un palais: il est peu exigeant en ce qui concerne le logement, et, lorsqu'il loue une ferme, il s'inquiète bien moins de la maison d'habitation qui pour lui n'entre pour rien dans la valeur locative de la ferme, que de la qualité des terres et des prés.

Les propriétaires le savent, lorsqu'ils construisent pour leurs fermiers, font tout ce qu'il y a de plus simple. Et souvent la maison principale est contiguë à l'étable: le mur mitoyen diminue les frais de la construction. Point de plancher, point de chambre: un rez-de-chaussée surmonté d'un grenier, la maison réduite à sa plus simple expression. N'est-il pas du rôle et du devoir du législateur d'intervenir pour protéger la santé de nos paysans? Ne pourrait-on pas exiger que le plan de toute nouvelle construction soit soumis à l'approbation d'un architecte qui n'autoriserait la construction d'habitation offrant un minimum de confort? Ne serait-il pas juste que le propriétaire qui loue sa ferme pour 9, 12 ans soit tenu de prendre certaines mesures en ce qui concerne l'hygiène et le confort de la maison d'habitation? Est-ce trop demander que d'exiger que toute maison comprenne au moins deux pièces, avec plancher, éclairées par deux fenêtres.

Que l'on ne voie plus de ces habitations petites, humides, sombres comme des cavernes.

Nos paysans s'accrochent à ces logis : travaillant au champ, ils attachent peu d'importance au confort jusqu'au jour où leurs voyages, le service militaire les sortent de leur horizon familial.

L'état ne pourrait-il encourager les propriétaires en accordant une aide pour les constructions qui satisferaient à certaines conditions d'hygiène. C'est la santé du paysan qui est en jeu (la tuberculose fait trop de victimes chez nous). Un nid sale ne retient pas l'oiseau. Quand le jeune paysan, appelé à la caserne a pu juger par comparaison de l'insalubrité de son logis, il se détache de sa maison natale et l'abandonne volontiers. Pourquoi n'organiserait-on pas aussi un concours par canton: le concours des plus jolies maisons de ferme? L'émulation est encore dans nos communes un des meilleurs moyens pour hâter le progrès.

Les bâtiments agricoles :

Les bâtiments agricoles laissent beaucoup à désirer dans notre commune; dans ce domaine les améliorations sont très lentes - il faut convenir qu'à l'heure actuelle les matériaux de construction font défaut et que nombreux sont ceux qui attendent pour réparer ou reconstruire des locaux.

La pierre ne manque pas. Les vieilles maisons qui ont résisté au temps avaient des murs bien épais, bâtis en granit taillé, de gros blocs qui provenaient probablement des carrières de Bulat-Pestivien. Et l'on rencontre des fermes comme celle de Kerbihan dont les bâtiments datent de 1702 et qui sont toujours bien solides. Ceux qui construisent maintenant vont à l'économie: des murs moins épais en pierres extraites des carrières de la commune, pierres qui laissent suinter l'eau lorsque les vents d'ouest les fouettent, aussi les maisons sont plus ou moins humides.

L'ardoise a remplacé le chaume (on trouve quelques rares granges ou étables encore sous chaume).

La maison :

Elle est modeste rectangulaire, sans étage, à façade sous la pente du toit. Une seule pièce, en sol de terre battue, avec des murs blanchis à la chaux, qui sert à la fois de salle à manger, chambre à coucher, cuisine, laiterie; on y loge même quelquefois la barrique de cidre.

On ne se soucie guère de la question lumière et de la question aération. En été la porte est constamment ouverte (ce qui permet aux poules de venir picorer jusque sous la table) ; par contre, on n'ouvre jamais la fenêtre, défendue souvent par d'épais barreaux scellés dans le granit. Toujours intéressante cette fenêtre :

C'est une sorte d'autel avec ses rideaux de dentelle; sur la tablette un ou deux pots de géranium, et dans l'embrasure sont accrochés tous les bibelots, souvenirs, rubans de conscrits, médailles de comices agricoles, diplômes de certificat d'étude et surtout des photographies. Donc pas question d'ouvrir la fenêtre.

En hiver, quand les rigueurs de la saison obligent à fermer la porte l'aération ne se fait plus que par la cheminée, large à souhait. Le foyer surélevé est souvent encadré de deux "fauteuils" en bois. A l'intérieur pendent des andouilles, les trépieds, la crémaillère, la boîte à sel. Le bas de la hotte est muni d'une galerie sur laquelle trône une statuette de la vierge à côté d'un petit crucifix entre deux bouquets de fleurs artificielles. Et à côté, une grande cafetière en faïence bleue ou rose, le moulin à café; les boîtes à épices, le fer à repasser, etc.

Aux poutres du plafond sont suspendues deux côtés de lard, saupoudrés de sel humide, la planche à pain, sur laquelle s'alignent aux lendemains de cuisson 8, 10 grandes miches de sept à huit kg, les bottes d'oignons et d'échalotes et au dessus de la table la grande lampe: "la suspension" avec son "globe" de porcelaine blanche. (Nous n'avons pas encore l'électricité dans nos hameaux).

Les meubles, alignés contre le mur opposé à la façade comprennent de grandes armoires en chêne foncé, le dressoir ou "vaisselier" qui montre sur ses galeries à fuseaux les plus jolies assiettes de la maison, l'horloge dans sa gaine étroite, une grosse horloge dont le balancier resplendissant déplace un rayon de clarté dans la maison, les lits (et il en faut pour coucher des maisonnées de 6, 8, 10, 12 personnes). La table, une longue table rectangulaire avec en bout deux tiroirs qui servent de garde manger, est placée devant la fenêtre. On s'assoit sur des bancs sans dossiers, il y a bien une ou deux chaises dans la maison pour offrir aux visiteurs et elles sont placées devant le lit.

Il y a actuellement chez nos fermières un besoin de rajeunissement de leur mobilier et elles abandonnent volontiers les lits clos de leurs grand-mères, ce qui fait l'affaire des antiquaires. On achète des meubles en merisier aux couleurs plus claires, on remplace la vieille horloge par un carillon moins encombrant, on délaisse le dressoir pour le buffet, etc. mais ces meubles importés

de la ville ne semblent pas dans leur cadre. Derrière la porte, sous l'escalier qui monte au grenier, s'entassent les ustensiles qui servent pour la cuisine des hommes et des bêtes: marmites, chaudrons, bassines, seaux, casseroles, etc. à côté de l'écrémeuse.

La maison, il ne faut pas la voir le matin, lorsque la fermière, les cheveux encore emmêlés, se démène parmi ses seaux, ou lorsque, après avoir fait déjeuner son monde, elle fait ses lits; car les lits n'ont pas souvent de sommier, le matelas - une couette bourrée de balles d'avoine - est posé sur de la paille que l'on remue tous les jours. Mais lorsque les lits sont faits, la maison balayée, les meubles astiqués, le logis prend un autre aspect. Sans doute faudra-t-il encore le défendre contre les poules en quête de miettes de pain, mais il sera propre et accueillant pour le repas de midi.

Cependant l'habitation laisse à désirer dans la majorité des cas; cela tient au fait que le paysan qui passe son temps aux champs n'en fait pas grand cas, et il se sent plus à l'aise avec ses sabots terreux ou pleins de fumier sur un sol de terre battue que sur un parquet (et c'est là une question d'éducation, d'habitude à prendre) cela tient aussi au fait qu'il est fermier et que le propriétaire ne se soucie nullement d'améliorer le logement.

L'eau :

Il y a dans la plupart des hameaux une ou deux sources qui alimentent une fontaine, un lavoir: c'est là que les bêtes vont boire, mais la plupart des fermes ont un puits creusé dans la cour non loin de la maison, rare sont celles qui ont fait l'acquisition d'une pompe plus commode (ce qui évite le danger du puits toujours béant).

Le jardin :

Il y a bien dans chaque ferme un coin dans le voisinage de la maison où l'on cultive un carré d'échalotes, d'oignons, de choux, une planche de pois, de salades, de haricots, mais on ne lui accorde pas assez d'intérêt et on ne s'efforce pas de lui faire fournir des légumes à longueur d'année. La ménagère est satisfaite si elle y trouve de la salade pour les chaudes journées de l'été, quelques repas de haricots verts, des petits pois pour amender le repas des moissonneurs et de ceux qui l'aideront pour le jour du battage et des choux pour sa soupe.

Pas d'arbres fruitiers. "A quoi bon " vous dira-t-on, les enfants mangeraient les fruits avant qu'ils ne soient mûrs. Il est exact que les enfants du pays pillent les rares pruniers et poiriers que l'on trouve dans les courtils, probablement parce qu'ils sont privés de fruits, (c'est une raison de brouille entre voisins). C'est encore ici une question d'éducation: intéresser l'enfant, le jeune homme et la jeune fille au jardinage, leur apprendre à tirer le maximum, tel doit être le but de l'école et des cours agricoles.

Nos jeunes paysannes aiment les fleurs et elles ont devant leur maison quelques soucis, quelques rosiers rustiques qu'elles doivent défendre contre les vaches et les poules qui vont et viennent dans la cour. Leur rêve ne pourrait-il se réaliser ? Une maison coquette, devant une bande de terre où croîtront des fleurs protégées par une clôture (mur, treillage, lattis), derrière un jardin avec arbres fruitiers, et au fond un rucher, le tout clos d'un mur, d'une haie, etc. un joli cadre qu'elles ne voudraient pas quitter pour la ville.

Logement des animaux :

Les animaux ne sont pas mieux logés que les hommes. Quand on construit pour eux, le seul souci est de les mettre sous un toit, à l'abri des intempéries: des murs en maçonnerie, un toit d'ardoises, des poutres qui supporteront des perches et des fagots pour faire le grenier à foin

ou à balle de céréales. Le sol est laissé tel quel sans être cimenté. Peu d'ouvertures, une ou deux lucarnes sans carreaux, munies simplement d'un volet.

Les chevaux sont les mieux logés et les écuries sont garnies de mangeoires et de râteliers (on enlève le fumier tous les matins).

Les vaches ont des étables obscures: on y marche sur un fumier toujours humide de purin (on enlève le fumier tous les trois ou quatre semaines).

Les porcs sont les plus mal lotis : souvent, ils ont leur crèche dans le coin le plus obscur de l'étable où ils se vautrent dans le purin et le fumier. S'il existe une soue à porc, c'est un local exigü sans autre ouverture qu'une porte basse.

Quant aux poules, elles logent souvent au dessus de l'étable ou dans l'étable où elles se perchent un peu n'importe où.

Les lapins sont ramassés dans une caisse sous le hangar; ils vivent dans un coin obscur dans de mauvaises conditions. Aussi ne faut-il pas s'étonner si leur élevage ne donne pas grande satisfaction.

Logement des outils :

Beaucoup de fermes ont leur grange. Mais celle-ci est souvent insuffisante pour loger le matériel. Aussi faut-il construire des hangars couverts de paille, de litière (ajonc, bruyère, genêt, etc.) pour protéger des intempéries les charrettes, les instruments aratoires, le broyeur d'ajonc pour les chevaux dont le manège est toujours à l'extérieur. Mais ces hangars sont de piètres abris, ouverts à tous les vents et où pénètrent les pluies des tempêtes et qui ne suffisent pas pour loger tous les véhicules: la charrette légère, utilisée pour les petites corvées, qui n'exige qu'une jument pour la tirer, passe souvent toutes les saisons dans la cour; aussi a-t-elle une durée bien limitée (cela est dû également à une certaine négligence).

Logement des récoltes :

Dans la commune, on n'engrange pas les récoltes. Les céréales rentrées entre le 15 et le 25 août alors qu'elles sont bien sèches sont entassées sur l'aire en grandes meules, puis battues le plus tôt possible: les vanneuses ont terminé leur tournée en général pour la mi-septembre. Pourquoi bat-on aussitôt ? Il y a à cela plusieurs raisons.

1°) Les gerbes entassées plus ou moins bien risquent d'être mouillées par les pluies, nos cultivateurs auraient pu acheter il y a 10, 15 ans des hangars métalliques, mais à cette époque les affaires allaient cahin-caha et puis la force de l'habitude est difficile à vaincre si bien que rien n'a été changé dans la manière de faire de nos grands pères et l'on perd un temps précieux pour les battages pendant la fin du mois d'août et du début de septembre (alors que la saison est propice au déchaumage en particulier) au lieu de reporter ce travail à un moment où la besogne presse moins.

2°) On a besoin de grain pour les hommes et pour les bêtes. Cette année entre autres (1946) les greniers sont bien vides et tout le monde est pressé de battre.

On a également besoin de paille fraîche car dans beaucoup de fermes on se contente depuis 2, 3 mois de bruyère, de broussaille, de fougères, etc. Cette paille, non bottelée est entassée en barge sur l'aire (toujours faute de grange); grâce à l'habileté des tasseurs la pluie n'y pénètre pas mais une bonne partie, à la surface, en est tout de même rendue inutilisable pour le bétail. Le foin est en partie logé dans les greniers au dessus de l'étable ou de l'écurie, en partie entassé également sur l'aire.

Les grains ont entassés au grenier au dessus de la maison d'habitation.

Les pommes de terre sont logées dans la grange où elles risquent de souffrir de la gelée, ou dans un réduit obscur quelque fois humide, aussi de nombreux tubercules pourrissent.

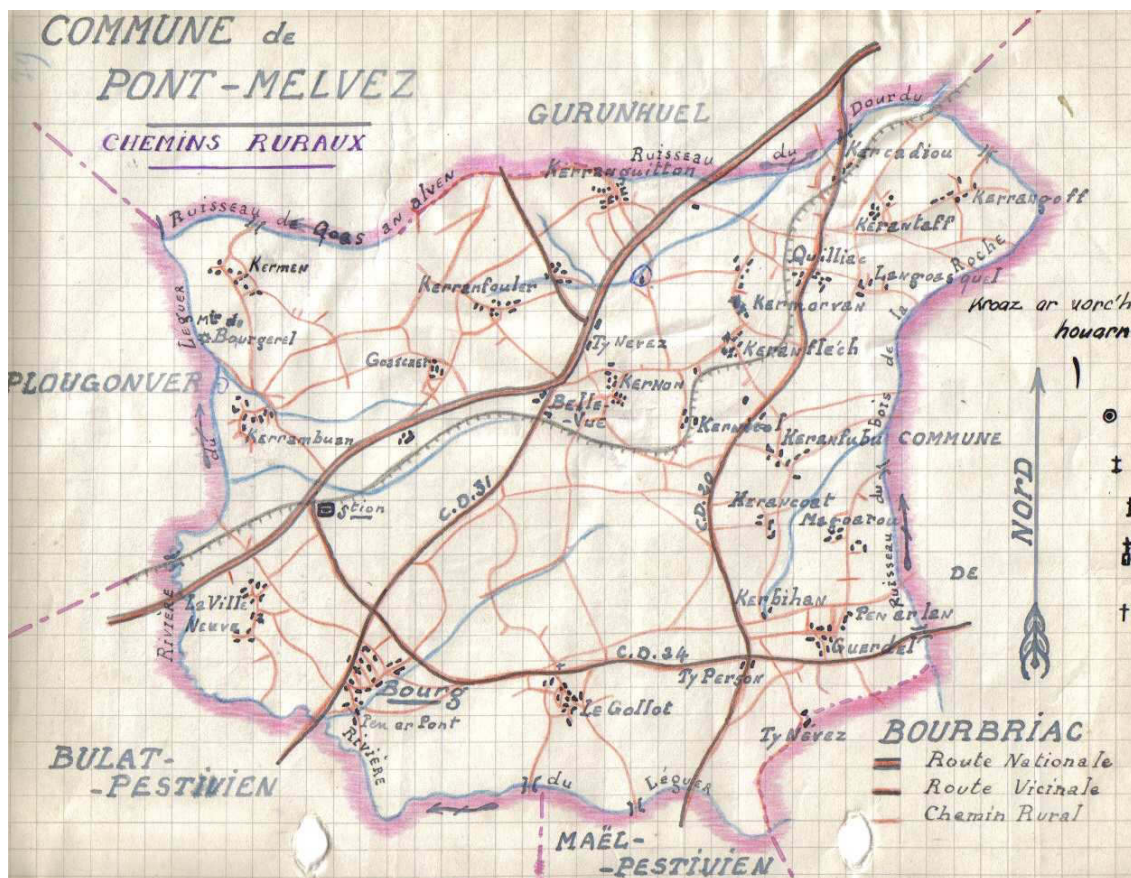
Quant aux racines betteraves, rutabagas si la grange ne permet pas de les abriter on les entasse sur l'aire ou dans la cour et on se contente de les couvrir de paille ou de bruyère.

Le fumier :

La fosse à fumier est encore inconnue à Pont Melvez ; on entasse le fumier devant l'étable et souvent encore on ne fait pas cas du purin. Dans quelques fermes cependant on le recueille dans un trou et on l'utilise pour arroser les prairies : il existe deux fosses cimentées avec pompe :

- 1) chez Meur Galopin à Keranflec'h
- 2) chez Meur Le Moigne à Kerranquitton.

A la Commanderie chez M^r Prigent la pompe existe mais le fermier n'a pas fait de fosse cimentée. Le premier pas est fait et nous espérons que ces exemples seront suivis et que l'on accordera au purin l'intérêt qu'il mérite.



Chemins ruraux :

Pendant longtemps nos paysans ont souffert du mauvais état des chemins et certains hameaux comme Kernon, Kermorvan étaient inabordable l'hiver, à tel point que les docteurs se faisaient prier pour aller voir les malades. Depuis une vingtaine d'années il y a eu une sérieuse amélioration de ce côté, et l'on a construit les chemins qui débouchent Kerranquitton, Kerancoat, Kerfubu, Kermorvan, Moulin Redou, Kernico, Kernon. Actuellement les chemins de Kerenflec'h, Kermorvan à Quilliac, Pen ar Pont sont en construction et tous nos hameaux auront bientôt leur débouché. Cela représente au total 7 à 8 Km de routes. Dommage que ce travail ait été exécuté sans plan d'ensemble.

Il reste en effet à faire une route allant de Kermorvan à Kernon qui traverserait des terres fertiles et une route allant de Moulin Redou à Coat-Guegan qui permettrait également une

exploitation plus facile des terres tout en passant par la halte de Coat-Guegan où l'on accède seulement par un sentier, nul doute d'ailleurs que ces routes qui s'imposent se feront avant longtemps.

L'état actuel des chemins ruraux n'est pas merveilleux ; pendant la guerre l'entretien a été négligé et il y a maintenant beaucoup à faire ; d'ailleurs la pierre du pays (granulite) n'est pas excellente. Et puis les cultivateurs ont la mauvaise habitude de suivre toujours exactement les mêmes traces des roues qui finissent par devenir des ornières. Ajoutons à cela qu'ils ne font guère preuve de bonne volonté quand il s'agit des chemins : au hameau on pourrait s'entendre pour curer les fossés, empierrer quelques ornières sans attendre le cantonnier qui à trop à faire.

Un chemin creux :

Trop souvent encore nos cultivateurs n'ont pour exploiter leurs terres que de mauvais chemins, profonds, boueux, où une charrette bien chargée ne peut passer. On ne peut prendre que de petites charges, ce qui augmente le nombre des voyages. En outre les cahots de la route ont vite raison des charrettes les plus solides et des harnais. On ne saurait donc trop pousser à l'amélioration de ces chemins.

Un hangar :

Les instruments agricoles sont mal abrités sous de mauvais hangar.
Au premier plan, le manège qui est utilisé pour actionner le broyeur d'ajonc.

Outillage et matières premières

Le matériel agricole : L'équipement des fermes s'est surtout développé après la guerre 14-18. Et maintenant chaque ferme a charrue, herse articulée, rouleau, faucheuse, scarificateur semoir.

Charrue : tous les labours se font au brabant ; la charrue, une charrue spéciale très lourde que loue le forgeron sert uniquement pour défricher.

Herse : on trouve encore, mais rarement, la herse rigide à bâti en bois, mais la plupart des fermes ont la herse articulée, la herse « hérisson » n'est pas connue.

Rouleau : on a adapté le rouleau plombeur qui remplace le rouleau de bois. On ignore le rouleau « croskill ».

Faucheuse : on ne coupe plus les céréales à la faucille ni à la faux, le travail se fait à la faucheuse ; la javaleuse n'a pas de partisan : elle fait du bon travail quand la moisson est sans mauvaises herbes (vesce) et non versée : ce qui n'est pas souvent le cas.

Seule la ferme de Monsieur Pierre Merrien à Kerranquitton possède une moissonneuse lieuse (machine d'occasion qui a coûté en 1945 : 42 000 francs).

Scarificateur : chaque ferme a généralement son scarificateur qui a remplacé la herse canadienne : celle-ci exigeait un effort de traction trop grand.

Semoir : on ne fait plus de semis à la main et le semoir est un instrument indispensable à la ferme.

Buttoir : les binages et les buttages se font dans les grandes fermes et dans les fermes moyennes à la houe à cheval.

L'arrachage des pommes de terre se fait le plus souvent à la houe. Monsieur Civi du Moulin Redou possède une arracheuse qu'il loue à la journée.

Le battage se fait pour ainsi dire uniquement à la grande machine à battre « la vanneuse ». Plusieurs entrepreneurs de battage viennent des communes voisines travailler dans la commune, car les 7 vanneuses de Pont-Melvez ne suffisent pas.

Le foin se coupe le plus souvent à la faux ; les faucheuses ne font pas d'excellente besogne dans des prés au sol inégal et humide.

La lutte contre le doryphore a obligé le cultivateur à faire l'achat d'un pulvérisateur. La guerre ne lui a pas permis de s'outiller comme il l'aurait voulu car les pulvérisateurs sont assez rares, aussi dans la plupart des fermes utilise-t-on le pulvérisateur à dos. A Keranquitton chez Monsieur Merrien on trouve un pulvérisateur à cheval.

Machines de transport : Le transport se fait surtout par charrettes. Chaque ferme possède en outre une brouette. Mais pas un cultivateur ne possède tracteur ni voiture automobile.



Chevaux de trait

Outillage d'intérieur

Le broyeur d'ajonc indispensable dans chaque ferme, il est actionné par un petit moteur à essence, par un manège à cheval, ou par l'homme (rarement et dans les petites exploitations sans chevaux).

Le pressoir et le broyeur de pommes : que l'on ne trouve pas dans toutes les fermes car Pont-Melvez n'est pas un pays à pommes (le pressoir hydraulique n'est pas encore utilisé)

Le trieur : il n'y a dans la commune que quelques trieurs qui font en hiver le tour des hameaux.

Le concasseur est devenu très utile depuis que les petits moulins ne tournent plus.

L'écrémeuse existe dans toutes les fermes (sauf là où la guerre n'a pas permis de remplacer une machine détériorée).

La baratte a remplacé le ribot.

Le coupe racines : se trouve dans de nombreuses fermes.

Les moteurs : les moteurs à essence plus ou moins puissants sont utilisés pour les battages, pour broyer l'ajonc, les pommes et dans les deux ou trois hameaux qui ont la chance d'avoir le courant électrique on a adopté le moteur électrique.

Nos cultivateurs s'intéressent aux nouvelles machines qui permettent avec moins de mains d'œuvre de faire le travail mieux et plus rapidement. Il y a encore 30 ans on semait le blé à la volée derrière la charrue et on le couvrait à la pelle (ce qu'on appelait en breton « ar plomadeg ») ; on battait le blé à l'aide d'un manège à chevaux (ces vieux manèges, encore utilisés pour « piler » l'ajonc, ont permis à quelques fermiers de battre sans essence pendant la guerre 39 45). Tout cela est maintenant du passé : le matériel se modernise peu à peu, mais nos cultivateurs, qui sont de petits exploitants, ne peuvent pas acheter certains appareils à grands rendement qui coûtent cher, et leur esprit d'indépendance s'oppose aux achats de machines en commun ; il y a là encore quelques chose à changer dans les vieilles habitudes et nous espérons que le développement des syndicats permettra de convaincre les récalcitrants et de les amener à s'entendre pour certaines acquisitions qui exigent des capitaux trop élevés pour nos petites fermes.

Attelages : Le cheval est l'unique animal de labour dans notre terroir (la commune compte un seul âne, et il ne viendrait à l'idée de personne d'atteler des vaches).

Chaque ferme tient à avoir au moins deux chevaux à atteler (les petites exploitations qui n'ont qu'une jument se groupent par deux pour faire leurs travaux).

Les chevaux ont atteint une valeur extraordinaire et certaines juments se vendent jusqu'à 120 000 francs dans les foires environnantes.

Les réquisitions pendant la guerre nous ont enlevé beaucoup de bêtes, mais à l'heure actuelle Pont-Melvez compte plus de chevaux qu'avant guerre. Étant donné le prix des poulains, nos cultivateurs se sont orientés vers cette branche et bien de fermes qui n'avaient autrefois que 2 poulinières en ont maintenant 3 et mêmes 4.

Tracteur ; Pas de tracteur, cependant plusieurs cultivateurs se sont inscrit au syndicat pour l'achat d'un tracteur et il ne tardera pas à être utilisé dans la commune.

Les amendements

Ce qui manque à nos terres c'est le calcaire. L'emploi des amendements a permis de remplacer le seigle par le blé par exemple, d'élever la normande au lieu de nos petites vaches bretonnes. Nos cultivateurs le savent bien et ils ne manquent pas de chauler de « maërl » leurs terres.

En ce moment la chaux manque et on achète surtout du maërl qui vient de la baie de Paimpol par voie ferrée jusqu'à la gare de Moustéru ou de Pont-Melvez, le wagon de 10 tonnes revient à environ 2 600 francs. On ne va plus comme dans le passé le chercher en charrettes à Saint-Michel en Grèves ou à Pontrieux on a trop soigné ses chevaux.

(Il est question à l'heure actuelle d'augmenter le prix du transport par voie ferrée, il serait souhaitable que l'État fasse une exception pour le maërl : la production agricole dans notre coin en profiterait et le bénéfice en ce temps de crise reviendrait à toute la collectivité).

Le maërl dose 60 % environ de calcaire, mais nos cultivateurs n'ont aucune garantie en ce qui concerne le dosage. On l'emploie à raison de 15, 20 tonnes à l'ha tous les 10 12 ans. Nos cultivateurs le considèrent surtout comme un engrais, engrais de remplacement même en l'absence des engrais chimiques (et c'est un point sur lequel il faudrait je crois attirer leur attention) ; aussi en achètent-ils en quantités depuis 3, 4 ans, ce qui ne nuit pas à la terre certes mais ne permet pas d'abandonner les engrais commerciaux (ces derniers ont le tort d'être chers). Une ferme de 10 11 ha achète en moyenne 2 wagons de maërl par an (poids du wagon : 10 tonnes).

Les engrais

Étant donné l'importance de l'élevage dans notre commune, le fumier constitue le principal engrais, le seul fabriqué à la ferme et nos cultivateurs ne lui accordent pas l'intérêt qu'il mérite.

Il est fait de litières de paille, de feuilles sèches, de fougères, de bruyère (la charretée de bruyère se vend de 300 à 400 F). On l'entasse dans la cour devant les étables, pas de plateforme, pas de fosse à purin (à part 2 ou 3 fermes), ce dernier coule sur la cour, dans les routes et n'est pas utilisé pour arroser le fumier.

On sort le fumier de l'écurie tous les matins, mais les vaches et les cochons ont moins de chance que les chevaux et il leur arrive de dormir sur un fumier vieux de 5 et 6 semaines humide de purin.

Ici il y a beaucoup à faire pour faire rompre avec les vieilles pratiques et amener les cultivateurs, au moins les propriétaires à cimenter les étables, à accorder plus de soins à la fabrication du fumier, à utiliser le purin. Par routine, laisser-aller, ignorance, nos cultivateurs gaspillent leur fumure.

En ce qui concerne les engrais chimiques, les fermiers ne sont pas difficiles à l'heure actuelle : « on en manque et on prend ce qu'on trouve ». Il serait bon d'insister auprès d'eux sur l'importance du pourcentage en éléments fertilisants.

Avant la guerre, ils accordaient leurs préférences aux superphosphates et au sulfate d'ammoniaque : les scories, le nitrate de chaux, tous les engrais riches en calcaires conviendraient pourtant mieux aux terres acides de la commune

Ces engrais sont achetés aux commerçants des environs : le syndicat fait en effet preuve de peu d'initiative.

Engrais verts : Étant donnée l'importance du bétail tout le fourrage vert est consommé ; seules les feuilles des betteraves sont utilisées dans certaines fermes comme engrais vert.



Évolution du costume féminin



Fermier et fermière en costume de cérémonie

La famille paysanne

L'exploitation est familiale ; les enfants, là où le travail ne manque pas, ne quittent souvent la maison paternelle qu'au jour de leur mariage ; ils fournissent une main d'œuvre intéressée, consciencieuse et bon marché : tout ce monde travaille et conjugue ses efforts sous l'autorité du père.

Mais l'âme de la maison c'est la mère. La paysanne de chez nous est digne d'admiration. Travailleuse acharnée, économe, mère de famille dévouée, c'est elle qui fait les bonnes maisons.

Levée la première, elle allume le feu, prépare le petit déjeuner, la pâtée, les buvées des animaux, réveille les dormeurs et met la ferme au travail. Et elle donne l'exemple, elle court à l'étable pour traire, donne à manger aux cochons, distribue du grain aux poules qui attendent devant la porte. Elle rappelle aux garçons la besogne à faire pendant qu'ils déjeunent.

Puis lorsque les hommes sont aux champs, elle s'occupe des enfants : il faut laver, peigner ceux qui vont à l'école ; il faut satisfaire l'appétit du bébé qui pleure au berceau, et vous la trouverez assise sur la pierre du foyer donnant le sein à son enfant.

Débarrassée des enfants, reste à faire le ménage : les lits lui prennent bien du temps, ensuite il faut balayer, astiquer ses meubles, écrémer le lait, faire le beurre. Et il est temps de penser au repas de midi : il en faut des pommes de terre pour satisfaire l'appétit de toute la maisonnée, mais elles sont vite épluchées ; un morceau de lard, quelques oignons, un peu de saindoux, le tout dans le fait-tout en fonte. Et le repas va cuire sur un bon feu de bois pendant qu'elle va encore passer à l'étable, à l'écurie et donner à manger aux bêtes qui ne sortent pas.

Et sa toilette ? Elle ne lui donne guère de soucis : quelques coups de peigne, un lacet pour tenir ses cheveux, et c'est terminé. Elle n'a pas le temps de s'admirer dans la glace.

Dans l'après-midi le travail ne lui manquera pas non plus. Il y a le linge à laver, à ravauder, à repasser ; le blé à préparer pour la minoterie, les légumes à cuire pour les porcs, les courses à faire pour le ravitaillement de la maison, etc....

Arrive le soir, elle a pensé à tout. Les animaux trouvent leur ration dans les râteliers et les gens une bonne soupe fumante sur la table. Mais sa journée n'est pas finie : à peine si elle consent à s'asseoir à un coin de la table pendant le repas.

L'heure est venue pour les enfants de se coucher et, lorsqu'ils sont au lit, il lui faut ravauder, tricoter, faire sécher les bas et les chaussons des petits qui rentrent tous les soirs les pieds mouillés.

La veille de cuisson du pain, il lui faut préparer la pâte : il faut la voir, penchée sur la huche battre, rouler, étirer la pâte.

Les crêpes ne lui donnent pas moins de mal. On en avait perdu l'habitude mais les restrictions de la guerre 39-45 ont remis les crêpes à l'honneur.

Avant d'aller se coucher elle fait le tour des étables et des écuries pour s'assurer que les bêtes reposent en paix et vérifier si toutes ses poules sont là.

Heureuse si elle peut se reposer toute la nuit ; le bébé pleure, une bête malade, une vache qui fait son veau, et... et son sommeil est interrompu.

Tout ce travail ne l'empêche pas de faire des enfants. Et qu'elle soit enceinte ou pas, il faut que la maison marche. Aux moments de presse, elle trouve encore le temps de donner un coup de main aux hommes qui travaillent aux champs.

Les soucis ne lui manquent pas. C'est elle qui tient la comptabilité de la maison ; Oh ! Elle n'a pas de livre, pas même de cahier : elle se fie à sa mémoire, car elle n'aime pas écrire. C'est elle qui a la responsabilité de la gestion financière de la ferme et elle doit, quelquefois supporter les récriminations injustes de son mari qui ne se rend pas compte des dépenses. Elle est pourtant économe, elle amasse sou par sou le prix du fermage. Elle ne lésine pas à payer son tabac à son mari ; mais elle le gourmande s'il s'oublie au cabaret.... A moins qu'il n'ait la boisson mauvaise (dans ce cas elle craint son retour).

Peu de plaisir dans cette vie de labeur. Elle ne sort que pour aller à la messe et au marché. Elle aime bien aller au marché de Callac le mercredi ou à Guingamp le samedi. Maintenant elle vend son beurre et ses œufs à la ferme, mais elle a toujours des emplettes à faire : il lui faut chausser et habiller tout son monde, ce n'est pas chose facile à l'heure actuelle, le tissu est rare. Une vie de labeur, une vie modeste, simple ; une vie d'une belle tenue morale : un exemple vivant pour ses enfants.

L'homme n'est pas moins dur que la femme à la besogne.

Certes la période des foins et de la moisson est pour lui la plus pénible ; levé dès l'aurore, il ne fait pas, quand la besogne presse, de sieste à midi et ce sont alors des journées de 14 heures de travail exténuant. Après il y a le Sarrazin, puis les pommes de terre qu'on arrache à la houe. Être penché, frapper l'outil toute la journée, se courber pour ramasser les tubercules, cela fatigue bien les reins, et le soir il a bien du mal à se redresser.

Puis viennent les labours d'automne, la sison des pommes et du cidre : les journées sont moins longues, le travail presse moins, c'est l'un des bons moments de l'année.

On ne chôme pas durant la mauvaise saison : le bétail ne sort que 2 ou 3 heures par jour, il faut donc le nourrir à l'étable. Arracher les betteraves, les rutabagas, couper de l'ajonc, effeuiller les choux : ce sont des travaux peu intéressants quand le temps est humide et froid.

L'hiver c'est aussi la saison du bois. On émonde les arbres : ce n'est pas un métier agréable quand soufflent les vents froids ou pluvieux.

Le soir, le paysan rentre souvent avec des vêtements plus ou moins mouillés.

Après la soupe, il répare les instruments, emmanche les outils, casse du bois.

Car à la ferme il y a toujours de quoi faire et un bon fermier doit être courageux, la terre de la commune est assez ingrate et il faut bien la travailler pour obtenir des résultats satisfaisants. Ces résultats pourraient être meilleurs s'il n'était pas si attaché aux vieilles méthodes et s'il connaissait mieux les possibilités que lui donnent un meilleur emploi des engrais et des semences sélectionnées et un élevage rationnel.

Si le paysan abandonne le village c'est que la vie y est difficile car il aime la terre et il aime son indépendance : son rêve est d'être chez lui dans sa ferme qu'il aménagera à son goût ; nombreux sont ceux qui y arrivent après avoir peiné pendant toute une vie ; d'autres se lassent et vont à la ville.

Ce que l'on peut reprocher à beaucoup de nos cultivateurs c'est leur intempérance : ils aiment le cidre, le vin, l'eau de vie et boivent quand ils en ont l'occasion plus qu'il n'est raisonnable de le faire.

Logement : j'ai parlé du logement dans le chapitre qui a trait aux bâtiments agricoles.

Vêtement : les 2 guerres 14-18 et 39-45 ont amené dans notre région une transformation dans le domaine vestimentaire. Les vieux costumes bretons disparaissent et l'on s'habille à la façon des villes. Depuis longtemps les hommes ont abandonné le chapeau rond à ruban, la « chupen » (petite veste). Nos jeunes gens portent d'élégants costumes à la mode de Paris. Le velours à côtes servait avant-guerre pour leur faire leur costume de travail. Maintenant ils s'habillent comme ils peuvent (selon les occasions du marché noir) quand ils vont aux champs.

Les femmes ont abandonné moins vite que les hommes le costume traditionnel, et toutes celles qui ont dépassé 35 ans portent encore la coiffe. Mais les cadettes portent le chapeau. Le grand châle devient un souvenir : il a servi durant la guerre 39-45 à faire une robe ou un autre vêtement. Et rien ne distingue plus nos jeunes paysannes des demoiselles de la ville les jours de fête, mais elles se trompent si elles se croient plus jolies que leurs grand'mères au temps de leur jeunesse.

Nourriture : la ménagère bretonne n'est pas embarrassée quand il s'agit du menu ; dans nos fermes elle sert à midi : des pommes de terre au lard ; (le vendredi des pommes de terre au lait dans les maisons où l'on respecte les recommandations du curé) le soir : une soupe au lait aux oignons, au lard ou aux légumes. Le pain, le beurre, le lard, la pomme de terre, le lait, voilà le fonds de l'alimentation. On va tout de même quelquefois chez le boucher pour avoir un peu de viande pour le dimanche.

La cuisine se fait à la cheminée. Beaucoup de fermières ont acheté un fourneau, mais on ne sait pas bien s'en servir ; et puis le temps manque pour surveiller les plats délicats. Les bêtes réclament leur pâtée. Bien vite elle met le repas en train : un bon feu sous la marmite accrochée à la crémaillère et le dîner cuit tout seul : elle pourra pendant ce temps vaquer aux multiples besognes de la ferme.

Repas : on mange souvent.

- Le matin au lever on prend un café noir qui n'est maintenant que de l'orge (ou une soupe).
- A 9 heures : casse-croûte : pain, beurre ou lard, cidre.
- A midi : pommes de terre, lard salé, cidre à volonté (on ne sert de dessert que les jours de fête)
- A 17 heures : café, pain, beurre (cidre pour les hommes, les femmes prennent un grand bol de café)
- Le soir : soupe, pain, lard ou beurre, cidre

La nourriture est simple mais bonne. Dans toutes les fermes on mange du pain de froment ; les œufs ne servent pas souvent pour l'alimentation, la fermière en vend une bonne partie, le reste est utilisé pour faire des desserts (gâteaux, flan d'œuf) pour le dimanche ou une omelette s'il arrive un parent ou un ami à l'improviste. Le jardin pourrait, si on lui accordait plus d'intérêt, permettre de varier les menus.

Distractions : elles sont rares. En dehors des foires et des marchés il y a les noces : il est d'usage lorsqu'il y a une noce d'inviter les voisins et tout le hameau est de fête. C'est l'occasion d'un bon repas, bien arrosé de cidre et de vin. (Mais un décès réunit aussi les voisins après l'enterrement on s'attarde à l'auberge. Plus tard à l'occasion de « l'octave » la famille du défunt offre encore un « repas » aux parents et voisins et ces réunions où l'on mange bien, où l'on boit sans soif sortent le paysan de ses soucis).

Instruction : la grande majorité des cultivateurs de Pont-Melvez ont leur certificat d'études. Certains même ont continué leurs études à Guingamp, à Saint-Brieuc ; mais aucun d'eux n'a fréquenté une école d'agriculture et il leur aurait fallu quitter leur département (je dois cependant signaler que M ; Galopin du hameau de Kérenflec'h a été élève de l'école de Plouguernével qui n'existe plus).

Formation professionnelle : elle est surtout l'œuvre des parents. Les jeunes gens lisent bien quelques articles dans les journaux relatifs à la vie agricole, mais c'est en partageant les peines de leurs parents qu'ils apprennent le métier de cultivateur. Quelques notions théoriques, quelques visites à des fermes bien tenues, quelques expériences sur l'emploi des engrais, etc. , ouvriraient leur horizon et aideraient au progrès de l'agriculture dans notre commune.

Hygiène : À ce sujet il y a beaucoup à dire. Nos paysans ignorent les principes d'hygiène les plus élémentaires. Le matin on se lave rapidement quelquefois sans savon, sans serviette : au seau du puits un peu d'eau dans le creux de la main et on se frotte la figure pour se réveiller.

Lorsque le cultivateur travaille à l'écurie, au champ et qu'il rentre les mains terreuses ou salies par le fumier il les passera dans un peu d'eau et les essuiera ensuite dans le velours de sa culotte. Le dimanche s'il va à la messe il fait une toilette plus sérieuse et se lavera le torse. Mais la femme ne se lave pas le corps : il faudrait vaincre chez elle cette fausse pudeur qui s'oppose aux habitudes de propreté et lui donner la possibilité de se laver car dans une maison à pièce unique on ne peut faire sa toilette d'une façon complète. L'habitude de se laver les dents n'est pas connue. On change de linge une fois par semaine, mais les vêtements de travail en velours à côtes ne sont lavés que très rarement.

On n'est pas assez sévère en ce qui concerne les maladies contagieuses : on pêche par ignorance souvent et bêtes et gens en sont victimes. A la ferme les jours de battage, on boit les uns après les autres dans le même verre. Aux champs on boit à la même bouteille, on ne peut s'embarrasser de trop de vaisselle quand on va au travail et on ne pense pas aux maladies ni aux microbes.

Et pourtant la tuberculose fait des victimes à Pont-Melvez. La maison est blanchie à la chaux généralement une fois par an mais on ne pense pas à désinfecter les étables et les écuries et les pertes de bétail se multiplient dans certaines fermes. Nos cultivateurs n'ont pas une idée assez nette de l'existence des microbes.

L'école peut faire acquérir aux enfants de bonnes habitudes de propreté, mais il faudrait la doter d'un local et de douches qui seraient d'ailleurs à la disposition non seulement des enfants mais de toute la population.

Les rouets ne tournaient plus à Pont-Melvez. Le recensement de 1816 signale qu'il y avait à l'époque 8 « filandières » dans la commune. Mais depuis une trentaine d'années ce métier avait disparu. La guerre 39/45 l'a fait renaître. Chaque ferme a un ou 2 moutons qui lui fournissent la laine nécessaire pour vêtir la famille. Cette laine est filée dans le pays.

Personnel d'exécution

La ferme est souvent travaillée uniquement par les gens de la maison. On hésite à prendre des ouvriers parce qu'il faut les payer et surtout parce qu'il faut payer des assurances. Cependant dans les exploitations les plus importantes il y a souvent un domestique, une bonne qui partagent la vie de la famille et mangent à la même table.

Au moment des grands travaux on fait appel aux journaliers qui sont de plus en plus rares car ils sont condamnés au chômage pendant une partie de l'hiver.

Un bon domestique gagne entre 2 000 et 3 000 F. Il est logé, nourri, blanchi et a quelquefois d'autres avantages : une paire de sabots, de « l'argent de tabac » de temps à autre.

Un journalier gagnait cet hiver 80 à 100 F (1946). Pendant les foins un faucheur gagnait de 150 à 200 F.

Le journalier a lui-même quelques pièces de terre, de quoi nourrir 2, 3, 4 et même 5 vaches ce qui permet à sa famille de vivre à peu près dans les mêmes conditions que celles de ses employeurs.

Les artisans ruraux : Au nombre des artisans ruraux nous comptons 6 charrons, 4 forgerons, 3 bourreliers cordonniers, 3 sabotiers, 3 menuisiers, 3 mécaniciens, 4 couvreurs, 2 maçons, 1 tailleur, 8 couturières, tricoteuses, filandières.

Les charrons ont à l'heure actuelle beaucoup de travail, malgré le prix élevé des charrettes qui se vendent jusqu'à 40 000 F. Les cultivateurs s'équipent en matériel de transport, beaucoup fournissent le bois ce qui diminue le prix de revient. Les forgerons ne chôment pas non plus quand le charbon et le fer ne leur manquent pas : il est difficile de trouver des machines agricoles à acheter aussi faut-il faire durer le vieux matériel qui demande de nombreuses réparations. Les bourreliers qui vont de ferme en ferme n'arrivent pas à satisfaire tous leurs clients. Les vieux harnais ne tiennent guère mais il faut attendre pour acheter du cuir et on les répare souvent. Les sabotiers ne peuvent pas contenter toutes les demandes étant donnée la crise des chaussures les sabots de hêtre connaissent une vogue extraordinaire. Les couvreurs et les maçons font seulement de l'entretien et ne peuvent entreprendre de construction faute de matériaux. Tailleur et couturières sont également débordés de travail malgré la rareté des tissus.

En somme la crise provoquée par la guerre 39/45 a donné un renouveau de vigueur à l'artisanat dans notre commune et maintenant quelques jeunes, fils de fermiers, font leur apprentissage soit chez le charron, soit chez le forgeron, etc. et abandonnent la terre tout en restant cependant fidèle au village.

Alimentation : Pont-Melvez a 2 bouchers et un boulanger. Les bouchers s'approvisionnent en bœufs, vaches, veaux et cochons dans la commune ; ils tuent rarement des moutons. Le boulanger fournit du pain non seulement à Pont-Melvez mais aussi à Gurunhuel. Il cuit également pour les cultivateurs qui lui fournissent de la farine.

Une seule minoterie : celle du Moulin Neuf mais une partie de la commune fait moudre à la minoterie de Dourdu en Gurunhuel et à la minoterie des Forges en Bourbriac. Les vieux moulins de Moulin Redon, de Frestaye ne tournent plus, celui de Lanamus en Plougouven qui tourne toujours et dessert une partie de Pont-Melvez est en ce moment en train de se transformer en minoterie.

Petit commerce local : Les auberges viennent en tête : on en compte 15, elles ne font guère d'affaire, la vente des boissons est maintenant un appoint et l'aubergiste est également épicier, forgeron, charron, marchand d'engrais, cordonnier ou petit cultivateur. Le petit commerce n'est

guère florissant ; on achète à meilleur compte aux marchés de Guingamp et de Callac, cependant les contingentements de cette époque mettent les cultivateurs dans l'obligation d'acheter sur place.

Avant guerre, les épiciers passaient dans les villages et offraient sucre, café, etc. et même des tissus, de la vaisselle, des articles de quincaillerie ; ils achetaient beurre et œufs faisant ainsi double bénéfice aussi les petites épiceries et maisons de commerce de la commune étaient-elles condamnées à périliter.

Lois sociales - Organisation sociale (1946)

La commune de Pont-Melvez compte seulement 15 inscrits aux assurances sociales ; le nombre devrait en être plus élevé mais certains refusent de faire leurs versements.

Assurance mutuelle : Pont-Melvez a une assurance mutuelle contre la mortalité du cheval (Président : M Cozic, secrétaire trésorier : M Jean Merrier). Les chevaux sont tous assurés à 15 000 F quelque soit leur valeur moyennant un versement annuel de 300 F par bête (1946).

Année	nombre d'adhérents	nombre de chevaux assurés	chevaux morts
1939	114	241	6
1940	120	240	5
1941	124	252	4
1942	122	248	3
1943	107	222	2
1944	106	245	5
1945	107	248	6
1946	107	252	

La diminution du nombre des adhérents en 1943 a je crois, des raisons politiques. Malgré cela le nombre des chevaux assurés est plus élevé qu'en 1939 ce qui montre bien que la commune compte plus de chevaux qu'avant la guerre.

Crédit agricole : Nos cultivateurs connaissent peu le crédit agricole si l'on en juge par les chiffres pris à la caisse locale de Guingamp (1946). Pont-Melvez compte : 13 porteurs de parts sociales pour 1 325 F, 1 prêt à long terme (8 000 F) et 105 000 F en placement.

Syndicat corporatif agricole : ce syndicat existe surtout sur le papier. Il a pour président M Hervé Julien de Kéranhoff, pour secrétaire M Quéméner de Quilliac, pour trésorier M Briand de Kéranflec'h (1946). Le nombre des adhérents est de 105 ; il va en décroissant ; l'an dernier il y en avait 119. Son rôle est très effacé, il consiste surtout à assurer la répartition de l'essence pour les battages et des « bons matières ». C'est dire qu'il est appelé à disparaître le jour où l'on pourra encore trouver ce que l'on vend chez le commerçant à moins qu'un cultivateur dévoué et clairvoyant arrive à convaincre ses semblables de l'utilité d'une coopérative.

Les modes de faire-valoir

La commune, essentiellement agricole, n'a pas de grands domaines, des petites fermes de 8 à 20 ha exploitées par une famille de paysans. Beaucoup de ceux-ci sont propriétaires de toute leur exploitation ou d'une partie et travaillent leurs terres avec la main d'œuvre que leur fournit la maisonnée.

Pas de métayage ; le fermage est seul à l'honneur dans la commune : les propriétaires n'ont pas de régisseurs et s'entendent directement avec leurs fermiers. Les baux sont de 9 ans et la jouissance part de la Saint Michel. Le paiement du fermage se fait en argent ou au cours du blé. Le fermier a droit à une seule coupe de bois courants et émondables à charge de réparer les

fossés après la coupe. Mais il doit nourrir les ouvriers chargés des réparations aux bâtiments et faire les charrois des matériaux nécessaires, entretenir les chemins et barrières, remplir les conditions imposées par le renable.

Le renable : au changement de fermier un ou deux experts établissent un procès-verbal de renable ou état comparatif des lieux. Les experts en tenant compte de l'état qualitatif des terres (fumures, assolement) de l'état quantitatif des récoltes laissées, des ajoncs, des fumiers déterminent la plus value ou la moins value acquise par la ferme pendant la durée du bail et fixent l'indemnité que doit verser ou recevoir le fermier rentrant. Avant-guerre ces indemnités pouvaient atteindre dans une ferme moyenne 2 à 3 000 F.

Évolution : les fermes ont tendance à s'agrandir ; les propriétaires arrondissent leurs domaines et « avalent » les petites fermes. Avec le développement des machines, les fermes de 10 ha et moins sont jugées petites, insuffisantes pour rembourser le capital engagé pour acheter le matériel et l'on cherche à s'agrandir : c'est encore là une des raisons de la désertion des campagnes dans notre région.

Les systèmes de culture

A Pont-Melvez on pratique la polyculture mixte. Chaque ferme fait son blé (elles n'en produisent pas toujours assez pour nourrir la maisonnée) tout en cultivant les légumineuses (trèfle), les céréales (avoine, seigle fourrage, orge), les pommes de terre qui sont utilisées pour la nourriture du bétail vaches, porcs, chevaux, volailles : elle doit se suffire à elle-même et fournir à la famille toute sa nourriture pour l'année (dans le passé elle devait même fournir la chanvre pour la literie et l'habillement ; la culture du chanvre a été abandonnée depuis la guerre 14/18, mais la guerre 39/45 a obligé les cultivateurs à la reprendre pour avoir de quoi faire leurs cordages). Tout est donc calculé en vertu de ce principe, du moins dans les exploitations de 10 à 15 ha qui sont la majorité dans la commune : un assolement triennal qui permet la culture de 2 à 3 ha de blé, un troupeau de 8 à 10 vaches, un attelage de 2 à 3 chevaux suffisant pour le travail.

Ces animaux fournissent le fumier en quantité suffisante. Étant donné le climat et la nature du sol, l'élevage est la meilleure ressource du cultivateur. Il ne vend guère de céréales, il vend seulement un peu de pommes de terre s'il estime qu'il est plus avantageux de les vendre que d'élever des porcs. L'herbe abonde mais la qualité de la terre ne permet pas cependant d'en faire des pâtures comme en Normandie : il faut labourer et fumer. On laisse bien en jachère un champ ou deux pour permettre de sortir les vaches en hiver, mais on les défriche au bout de 2 ou 3 ans. Je ne parle pas des « landes » hors assolement où poussent bruyère et ajonc et qui ne fournissent qu'une herbe maigre (mais la bruyère est un appoint appréciable comme litière).

Rotation : pour arriver à vivre sur la ferme tout en faisant de l'élevage la plupart des cultivateurs adoptent l'assolement triennal :

1^{ère} année : plantes sarclées (pommes de terre, rutabagas, betteraves)

2^{ème} année : blé

3^{ème} année : avoine

Mais on accorde une plus grande importance à la 1^{ère} sole à laquelle on rattache des terres hors assolement (verger, courtil, etc.. où on cultive des plantes fourragères, navets, trèfle, etc..). Et souvent on diminue également la sole de l'avoine à son profit pour faire par exemple du seigle-fourrage. Car cet assolement n'a rien de rigide et le cultivateur selon l'importance du bétail y apporte des modifications. Cependant il a toujours le souci de s'assurer une récolte de blé suffisante pour nourrir sa famille, il n'aime pas acheter de froment et il consacre parfois à cette

culture des terres qui ne lui conviennent guère et qui donneraient de meilleurs résultats sous seigle ou sous plantes potagères ou sous prairies temporaires. Il manque souvent de fourrage et les vaches ne donnent pas le maximum en lait. La succession de deux céréales n'est pas faite pour améliorer les terres et les mauvaises herbes abondent : la jachère cultivée n'est pas assez pratiquée, la terre est maintenant trop chère pour la laisser se reposer disent les cultivateurs et la lande recule peu à peu. Il reste les coupes, quelques terrains vagues où pousseraient pin sylvestre et pin maritime, mélèzes même (nous en avons boisé un hectare).

Les productions végétales

Les améliorations foncières : la propriété est très morcelée et certaines fermes ont des champs éloignés à 2, 3 km ; elles se sont agrandies champ par champ, selon les ventes, les héritages. Mais nos cultivateurs ignorent le remembrement et nous n'avons pas d'exemple montrant une tentative dans cette voie : pas d'échange de parcelles. Ceci est une affaire de persuasion et de bonne entente entre propriétaires peut-être à la longue y arrivera-t-on.

Les défrichements font reculer la lande. La commune a vendu la plus grande partie de ses terrains vagues transformés en champs ; le travail se fait à la charrue, à l'araire (une charrue spéciale que loue le forgeron) tirée par un attelage de 6, 8 chevaux ou plus souvent au tracteur. Mais depuis la guerre étant donné le manque d'engrais, d'essence, les défrichements de landes connaissent un arrêt ; on « ouvre » (digori douar) seulement les terres sous ajonc (vieux de 10, 12 ans), les vieilles jachères.

Rasement de talus : les rasements de talus sont plus fréquents. Les parcelles trop petites ne sont pas faciles à travailler et font perdre du temps et du terrain (il y a des talus qui avec leurs deux fossés prennent jusqu'à 6 m et 8 m de large). Malheureusement, certains propriétaires qui veulent conserver leurs arbres s'y opposent.

Drainages : on draine seulement les près marécageux dans les bas-fonds humides par des rigoles à ciel ouvert.

Le travail du sol :

Nettoyage : le climat et le terrain favorisent le développement des mauvaises herbes. Aussi rencontre-t-on fréquemment des terres sales envahies par le chiendent, les vesces, les ravenelles, l'avoine à chapelet, etc.

Le déchaumage n'est pas suffisamment pratiqué : il y a à cela deux empêchements.

- 1) le temps manque en septembre qui est la saison des betteraves.
- 2) Les chaumes sont utilisés comme pâture pour les vaches ce qui permet aux près de reverdir.

On lutte surtout contre les mauvaises herbes par des labours, binages, hersages. La terre est tournée une fois, 2 fois, hersée plusieurs fois et s'il le faut travaillée à la fourche pour étaler les racines au soleil (car c'est un travail qui demande un temps sec), puis les racines (chiendent, avoine à chapelet) sont ramassées au croc et mises en tas dans le fossé ou ce qui est mieux, brûlées sur le champ.

La jachère si elle est de courte durée ne fait pas disparaître les mauvaises herbes. On laisse la terre sous ajonc pendant une douzaine d'années avant de la travailler (l'ajonc est d'ailleurs d'un

excellent rapport et se vend actuellement très cher étant donnée l'importance de l'élevage du cheval dans la commune ; un champ d'ajonc rapporte autant qu'un champ de blé, disaient les cultivateurs cet hiver. Un are d'ajonc de 2 ans se vend jusqu'à 300 F. Les procédés chimiques de lutte contre les mauvaises herbes ne sont guère employés : on utilise très peu la cyanamide, l'acide sulfurique.

L'enrichissement du sol

Le principal engrais est le fumier. Et on fume pour ainsi dire avant toutes les cultures sauf l'avoine, le sarrasin, le trèfle incarnat. On fume pour les pommes de terre et les plantes sarclées ce qui n'empêche pas de fumer pour le blé qui suit. L'emploi des engrais chimiques a été contrarié par la guerre.

Avant 39, les plus employés étaient incontestablement les superphosphates ; ils ont gagné la confiance des cultivateurs ; avec eux pas de déboires comme avec les engrais potassiques répandus trop peu de temps avant le semis ou avec les nitrates qui provoquent quand ils ne sont pas employés à bon escient la verse et une diminution de la récolte, aussi avait-on une certaine méfiance à l'égard de ces derniers. Par contre on répandait du superphosphate sur toutes les céréales, le sarrasin (c'était sa seule fumure), les pommes de terre, etc.

Chose curieuse, les scories qui devraient mieux convenir aux terres de Pont-Melvez en raison de leur acidité n'ont pas la confiance de nos cultivateurs qui n'en utilisent guère que pour leurs prairies. Le sulfate d'ammoniaque est utilisé sur les blés en couverture en février mars. On le préfère aux nitrates dont l'action trop brutale provoque des accidents comme la verse (cela tient peut-être souvent au fait que l'on ne sait pas l'employer par petites doses). Les engrais potassiques n'étaient pour ainsi dire pas utilisés avant-guerre. Il est certain que nos cultivateurs ne connaissent pas tout le parti que l'on peut tirer des engrais chimiques et ne savent pas toujours comment les employer en particulier les engrais azotés : de ce côté il y a beaucoup à apprendre à nos jeunes gens qui, depuis la guerre faute de marchandises, n'ont pu juger de la valeur de chacun des engrais. En ce qui concerne les engrais azotés, il faudrait leur montrer par expérience que, dans leurs terres acides, le nitrate de chaux par exemple est supérieur au sulfate d'ammoniaque, et leur faire comprendre qu'il faut employer ces engrais par petites doses répétées et non par fortes doses et trop tardivement. Il faudrait également familiariser nos cultivateurs avec la cyanamide et les scories, tous les engrais qui apportent à nos terres acides un élément fertilisant associé à la chaux.

Protection des cultures

Il est difficile de protéger les cultures contre les intempéries. Un mois d'août pluvieux (comme celui de 1946) rend la moisson difficile et diminue la valeur de la récolte, on l'entasse en meules sur l'aire mais la pluie persistante finit par y entrer ce qui ne se produirait point s'il y avait à la ferme une grange assez vaste pour la ramasser.

Le vent qui souffle souvent en tempête secoue les pommiers, fait tomber les fruits verts, couche les céréales. Les bois des talus atténuent ses effets dans les vallées mais sur le plateau rien n'arrête sa violence.

Les lapins font quelques dégâts : les chasseurs se chargent de les détruire. Les sangliers heureusement, ne viennent que rarement jusqu'à Pont-Melvez (par contre les renards sont assez nombreux dans le coin et ravagent les basses-cours de certains hameaux).

Les corbeaux sont la plaie : dans le passé, on tendait sur les champs des réseaux de fil de chanvre qui suffisait pour protéger les semis ; à l'heure actuelle, cela n'arrête plus ces oiseaux et cette pratique est abandonnée. On a recours aux produits corbifuges qui ne donnent pas toujours satisfaction et les cultivateurs sont astreints à surveiller leurs champs d'octobre à février (c'est une raison de la mauvaise fréquentation de certains écoliers).

Le doryphore ne cause pas moins de dégâts : il faut traiter les pommes de terre, ce que font tous les cultivateurs de la commune (cette année le doryphore n'a pas fait grand dégât et beaucoup n'ont traité qu'une fois).

Le mildiou est assez fréquent particulièrement cette année et on ne fait rien pour arrêter son développement ; il serait bon d'alerter nos fermiers contre cette maladie et d'insister pour qu'ils utilisent la bouillie bordelaise (une bonne solution serait d'associer les traitements contre le doryphore et le traitement contre le mildiou).

La carie du blé détruit cette année une partie importante de la récolte chez certains cultivateurs qui ont comme excuse le manque de « vitriol ».

Pas de traitement pour les arbres fruitiers : le pommier se défend comme il peut et donne de maigres récoltes.

Les cultures

Le jardin : j'en ai déjà parlé. Il est souvent inexistant : quelques planches dans le courtil, salades, petits pois, échalotes, quelques touffes de fleurs devant la maison, pas d'arbres fruitiers. On n'accorde guère d'intérêt au jardin faute de temps, faute de goût, faute de clôture pour en interdire l'accès aux poules, aux vaches.

Les cultures de plein champ.

Les prairies permanentes établies dans les vallées sur les pentes humides fournissent des foins de qualités diverses. On y trouve surtout des graminées : houlque, crételle, pâturin et comme légumineuses le trèfle rampant et le lotier corniculé. Une ferme de 10 ha a généralement entre 1 et 2 ha de pré. La fenaison se fait fin juin, début juillet, un peu tardivement peut-être ; on ne fait qu'une coupe, pas de regain. Dès que le foin est ramassé, le pré sert de pâture jusqu'au mois de janvier. Le foin est séché sur la prairie au soleil et entassé en meule sur l'aire si on ne peut le loger dans les greniers. Avant guerre, certains cultivateurs conservaient leur foin par la méthode de Solages : le défaut de sel les a mis dans l'obligation de recourir au fanage normal.

Rendements à l'ha de 20 à 30 quintaux de foin sec. Ces chiffres pourraient être plus forts mais les soins d'entretien sont souvent négligés. On engraisse peu la prairie ; on y transporte les curures des fossés, de la cour, les vieilles « bales », les tas de gazon décomposés, ce qu'on désigne sous le nom de « mailh » en breton et qui n'est qu'un mauvais terreau. Au printemps certains cultivateurs répandent sur leurs prés des scories ou des phosphates. Mais la fertilisation des prairies se fait surtout par l'irrigation : les filets d'eau abondent au printemps et permettent d'arroser la plupart des prés. D'ailleurs par endroits l'excès d'humidité nuit à la qualité du foin en favorisant le développement des carex, des joncs. Il faudrait dans ces cas drainer et chauler. On ne pratique point le hersage des prés, on répand les taupinières au râteau.

Les pommiers à cidre

A Pont-Melvez tous les cultivateurs (sauf 2 en année normale) achètent des pommes ou du cidre. Presque toutes les fermes ont quelques pommiers qui poussent sans soin et qui fournissent très peu de fruits. Étant donné le prix des pommes quelques fermiers ont pensé faire des plantations : 5, 6 plants, début difficile qu'il faudrait encourager ; il faudrait les guider dans le choix de variétés convenant à notre climat assez froid, à notre sol humide (souvent argileux) et résistantes aux vents, et leur apprendre à traiter les arbres fruitiers à les greffer, à les tailler (ce qui est possible dès l'école : aménagement d'une pépinière scolaire).

Les forêts et bois

Pas de forêts ni de bois. Quelques bosquets, quelques futaies de hêtre, quelques taillis, quelques petites sapinières comme celles de M Sévegrand et de M Le Cozdenmat : la 1^{ère} près de la gare, la 2^{ème} sur les pentes de la vallée du Léguer à Kerambuan. Beaucoup de fermiers doivent acheter le bois de chauffage, chose dont on ne tient pas assez compte lorsque l'on fait le prix du bail et il l'achète au gré des ventes soit à Bulat soit à Moustéru. Seul le quartier de Coat-Guégan surnommé la « parcelle du Bois » possède des talus très boisés, trop boisés même car les récoltes en souffrent ; mais nos cultivateurs propriétaires aiment leurs arbres et ne les abattent qu'à regret.

Les landes

Les landes couvrent encore, malgré leur recul, une bonne surface dans notre commune. Elles fournissent surtout de la litière : genêts, bruyères, ajoncs, fougères y poussent et la charretée se vend jusqu'à 300 F. On y fait aussi, mais très peu, de la tourbe, une mauvaise tourbe.

Il est regrettable qu'il n'y ait pas eu dans le passé un administrateur assez clairvoyant à Pont-Melvez qui n'eût fait boiser tous les terrains vagues de la commune : à l'heure actuelle nos impôts seraient moins lourds et les problèmes financiers seraient plus faciles à résoudre pour les municipalités.

Les céréales

Le froment est la céréale la plus importante à la ferme. Dans une exploitation de 10 ha de terres labourables on lui accordera environ 2 ha : il faut que la ferme nourrisse son monde et lui fournisse son pain, base de l'alimentation de la population bretonne. Depuis l'utilisation des amendements calcaires et des engrais, le seigle perd du terrain et beaucoup de fermes ne le cultivent plus si ce n'est comme fourrage.

Le froment se cultive après les plantes sarclées, après le trèfle (plus rarement car nos cultivateurs qui tardent à labourer ont eu des déboires), après jachère. On fume au fumier de ferme au moment des labours d'automne qui se font tardivement et on sème souvent en terre creuse ; on répand généralement au moment des semis un engrais phosphaté : le plus souvent du superphosphate. Au printemps on fait un apport d'engrais azoté.

Les semailles se font uniquement au semoir mécanique. Elles commencent en novembre et sont terminées pour la mi-décembre.

Au printemps on herse et on roule et on répand en couverture si le blé est souffreteux un engrais azoté sulfate d'ammoniaque ou nitrate de soude 100 à 150 kg à l'ha mais souvent trop tard. Nos cultivateurs ne sont pas encore suffisamment familiarisés avec les engrais azotés.

La lutte contre les mauvaises herbes n'est pas assez soutenue, la pratique du déchaumage n'est pas encore connue, on n'emploie très peu l'acide sulfurique, on ne fait pas de binage ; on se contente de sarcler quand la main d'œuvre est suffisante.

La vesce, la rouille, la carie (cette année 1946 la carie diminuera la récolte de moitié dans certaines fermes qui n'ont pu, faute de sulfate de cuivre, traiter leurs semences) sont les maladies qui causent le plus de dégâts.

La moisson commence entre le 5 et le 10 août et se fait à la faucheuse ou à la javeuse (les champs versés sont coupés à la faucille) et le battage se fait fin août début septembre par batteries à moteur. Les rendements sont souvent faibles : 10 quintaux dans les terres légères où l'on ne peut cultiver que le blé du pays, un blé barbu genre blé seigle peu exigeant ; dans les bonnes terres on cultive le Goldendrop, le rouge de Bordeaux, le Beauceron, et d'autres variétés plus ou moins mélangées ou dégénérées. Les rendements atteignent 15, 16, 18 quintaux à l'ha. Peu de fermes vendent du grain : celui-ci est entassé sur le grenier où il est pelleté de temps en temps.

L'emploi des semences sélectionnées n'est pas généralisé : on garde longtemps le même blé, on le passe simplement au trieur, ou bien on achète un sac ou deux à un voisin. Ceux qui veulent de nouvelles variétés s'adressent aux commerçants revendeurs de Pont-Melvez ou Moustéru qui achètent peut-être un peu au hasard ou se laissant influencer par les réclames. Pour les terres de Pont-Melvez il faut des variétés peu exigeantes, fournissant de la paille, types Goldendrop, Rouge de Bordeaux qui avec une fumure rationnelle peuvent donner de bons rendements.

L'avoine succède au blé. Pas de fumure, pas d'engrais, un simple labour, un hersage et la terre est prête.

On sème beaucoup d'avoine d'automne, « kerc'h here » fin octobre - début novembre et un peu d'avoine de printemps. On attache peu d'importance au choix des semences sélectionnées et aux variétés que l'on distingue seulement d'après les couleurs l'avoine noire, grise ou blanche, on se contente pour renouveler la semence d'échanges avec les voisins.

Les semailles se font au semoir mécanique au printemps on herse et on roule comme pour le blé. La récolte se fait au début d'août : autrefois on laissait les javelles sécher pendant quelques jours avant de les mettre en gerbes ; cette pratique disparaît depuis qu'on attache moins d'importance à la « bale » d'avoine : on l'utilise en effet de moins en moins pour les lits, on préfère le matelas de laine à la « couette ».

Le grain entassé sur le grenier sert à la nourriture des chevaux. Beaucoup de fermier en vendent une partie aux marchands de grains de Pont-Melvez et Moustéru. La paille entassée en « barge » sur l'aire (non mise en bottes) sert durant l'hiver à la nourriture des vaches et à la litière.

Rendements : ils peuvent atteindre 18,20 quintaux à l'ha. Paille : 2 500 à 3 000 kg à l'ha.

Le seigle On fait très peu de seigle : on ne veut faire que du blé et ne manger que du pain de froment ; il est incontestable cependant que certaines terres maigres conviennent mieux au seigle et donneraient de meilleurs rendements que sous blé. Le seigle est surtout cultivé comme fourrage dans un champ voisin de la ferme. On le laisse mûrir que dans les terres nouvellement défrichées : il fournit une paille abondante utilisée autrefois pour les couvertures de chaumes et actuellement pour la litière (ceux qui ont des abeilles en font aussi des ruches).

Rendements : 13, 14, 15, quintaux à l'ha Paille : 3 000 à 4 000 kg à l'ha.

Le sarrasin Comme le seigle, le sarrasin perd du terrain : on ne fait pour ainsi dire plus de crêpes de blé noir, on fait plus souvent des crêpes de froment. Le grain est vendu ou utilisé pour la nourriture des volailles.

Le sarrasin est cultivé dans les terres nouvellement défrichées, après avoine, ou après trèfle incarnat. On le sème en juin et on le récolte vers la mi-septembre, il demande à être ramassé bien sec, car le grain s'échauffe vite en tas. Autrefois on le battait au fléau, maintenant à la batteuse qui casse beaucoup de grains.

C'est une culture dont les rendements sont très variables ; peu exigeante comme fumure (on répand 200 ou 300 hg de superphosphate à l'ha au moment du semis) elle donne quand le temps est propice et les conditions atmosphériques favorables à la floraison jusqu'à 15, 16 quintaux à l'ha. Mais un temps pluvieux rend la récolte difficile et diminue les rendements d'une manière très sérieuse ; d'autre part la moisson se fait à la faucille et demande de la main-d'œuvre (on peut la faire à la faucheuse dans les terres bien égalées, débarrassées des racines d'ajonc, mais à condition de ne pas trop attendre car le sarrasin s'égrène avec une grande facilité), aussi nos cultivateurs cultivent peu de sarrasin, les apiculteurs ne peuvent que le regretter. Le sarrasin de Tartarie est quelquefois cultivé comme fourrage.

L'orge Depuis que le café fait défaut chaque ferme cultive quelques ares d'orge pour s'assurer sa provision en « orge grillé ». On fait de l'orge de printemps en général, souvent on y sème du trèfle violet en couverture.

Importance relative des différentes cultures de céréales dans une ferme de Pont-Melvez.

Statistique des emblavures en 1940 :

(Nous avons pris les chiffres de 1940 qui nous paraissent les plus sincères)

Blé :	289 ha	seigle :	10 ha
Avoine :	300 ha	miteil :	néant
Orge :	30 ha	sarrasin :	30 ha

(La surface ensemencée en seigle a légèrement augmentée : le seigle se vend facilement aux communes du Trégor qui sèment du seigle fourrage)

Statistiques de 1940 (registre de cultures) :

Pommes de terre :	100 ha
Betteraves :	55 ha
Choux :	40 ha
Rutabaga :	50 ha
Carottes :	2 ha
Navets :	10 ha

Depuis le chou a cédé du terrain au colza qui à l'époque n'était pas cultivé à Pont-Melvez.

La pomme de terre

La pomme de terre se plaît dans nos terres acides et donne de bons rendements malgré le doryphore.

Assolement Elle vient en tête d'assolement et partage cette sole avec les betteraves, les rutabagas, les choux fourrages. On lui accorde une bonne fumure au fumier de ferme et on y ajoute 4 à 500 kg d'engrais phosphatés à l'ha.

Plantation : la plantation se fait dans le courant d'avril ; le climat ne permet pas de faire de « primeur » dans notre commune ; on plante cependant quelques sillons d'une variété hâtive dans un endroit abrité qui donneront des pommes de terre nouvelles au début de juillet (Early rose, Bintje). Après un labour puis un hersage dans le courant de l'hiver on répand le fumier au moment de la plantation (en hiver la totalité du fumier est réservé aux céréales) qui se fait à la main dans les sillons faits à la charrue. On recouvre également les tubercules à la charrue, puis on donne un hersage. Les traitements contre le doryphore ont interdit la plantation de choux fourrages sur les rangs. Un binage à la houe à cheval ou un buttage au buttoir ou à la houe à main sont les seuls travaux d'entretien. On traite au moment voulu contre le doryphore et l'apparition de cet insecte n'a pas diminué la surface des terres consacrées à la pomme de terre. Reste à prendre l'habitude du sulfatage contre le mildiou.

La récolte se fait en septembre et octobre, dans quelques fermes à l'arracheuse mécanique, mais le plus souvent à la houe. Les rendements varient selon les terrains : ils atteignent avec l'Abondance de Metz qui est la principale variété fourragère cultivée dans la commune jusqu'à 30 000 kg à l'ha dans les bonnes terres.

La conservation se fait généralement dans la grange ou dans le cellier et faute de triage pendant l'hiver beaucoup de tubercules pourrissent. Pour la pomme de terre, comme pour les céréales on

n'accorde pas assez d'importance au choix et à la préparation des semences. Beaucoup de cultivateurs ne s'inquiètent de leurs semences qu'au moment de la plantation et sectionnent les gros tubercules en deux morceaux dans le sens de la longueur.

Un seul cultivateur, Monsieur Georgelin du Gollot fait de la semence sélectionnée : Bintje et Ackessegen. Dans beaucoup de fermes la récolte de pommes de terre est entièrement gardée à la ferme et réservée à la nourriture des porcs. Certains fermiers vendent une partie de leur récolte, aux commerçants de Pont-Melvez et Moustéru au moment de l'arrachage.

La betterave fourragère

La betterave fourragère qui apporte un appoint précieux pour l'alimentation du bétail durant l'hiver demande une terre bien préparée et bien fumée : 25 à 30 000 kg à l'ha auxquels on ajoute des engrais chimiques : super phosphates, sylvinite et quelquefois un engrais azoté (en ce moment le cultivateur ne choisi pas ses engrais il prend ce qu'il trouve). Le semis se fait fin mai début juin : à la main ou au semoir mécanique. Le démariage se fait en juillet on pratique un ou deux binages. On récolte fin octobre novembre, juste à temps pour libérer la terre destinée au blé. On a abandonné en général les variétés à grosses racines pour les remplacer par les demi-sucrières qui donnent de bons rendements dans les terres assez riches : jusqu'à 30 tonnes à l'ha. On cultive aussi la Jaune de Vauriac et la Jaune d'Eckendorf. Après l'arrachage qui se fait à la main les betteraves sont entassées dans la cour de la ferme, on les couvre de paille, de terre ; mais on néglige souvent de pratiquer dans le tas des cheminées d'aération.

Les betteraves servent à la nourriture des vaches durant l'hiver, on les mélange souvent aux bales des céréales.

La carotte

On cultive peu de carottes. Cette racine est utilisée surtout pour l'alimentation humaine ; quelques fermiers en cultivent pour leurs chevaux (carottes blanches).

Le rutabaga

Plus rustique que la betterave le rutabaga convient bien aux terres granitiques et il tient autant de place sinon plus dans les exploitations de la commune. On cultive le rutabaga jaune à collet vert ou rouge. On le sème en juin et on lui accorde les mêmes soins d'entretien qu'aux betteraves (on sème sur place, au moment du démariage on fait du repiquage mais assez peu).

Même conservation et utilisation que pour la betterave.

Le chou fourrager :

Il demande une terre bien fumée et bien travaillée. Beaucoup de cultivateurs produisent le plant dont ils ont besoin, dans un coin de terrain bien abrité, bien exposé on sème les choux à la volée au début Mars ; on les repique fin juin (les choux de la Saint Jean). La plantation se fait à la main et dès septembre commence la cueillette des feuilles qui se poursuit durant l'hiver. Ces feuilles sont consommées par les bovidés ; on en hache quelquefois pour la pâtée des cochons. Les racines de choux séchées servent pour faire du feu.

L'ajonc :

La principale culture fourragère dans notre commune est l'ajonc. Cette légumineuse rend de grands services dans notre région et permet de nourrir les chevaux pendant une grande partie de l'année (on en donne également aux vaches quand le foin manque, on y ajoute un peu d'herbe). On commence à « piler de l'ajonc » en octobre et on s'arrête qu'en mai. Aussi l'ajonc a-t-il une grande valeur : l'are se vend jusqu'à 250 francs, 300 francs selon la qualité. Il faut pour nourrir deux chevaux 60 à 75 ares d'ajonc par an ; comme on ne le coupe que tous les 2 ans une ferme moyenne de 10 - 11 ha doit avoir sous ajonc au moins 1 ha $\frac{1}{2}$ pour suffire à ses besoins.

L'ajonc se sème dans une céréale (la graine coûte cher : 1 200 à 1 300 francs le kg) et il faut 5 kg pour semer un ha). On le coupe à 2 ans, puis tous les 2 ans (dans les bonnes terres, si on lui donne un peu d'engrais, 300 à 400 kg de superphosphates à l'ha on peut obtenir dans le début de 2 à 6 ans une coupe annuelle).

L'ajonc vient bien, même dans les terres légères si on le sème dans un sol bien travaillé et bien fumé. Il peut durer jusqu'à 15 ans si on le défend contre la fougère qui envahit le champ (on recommande de creuser autour du champ un fossé de 50 cm de profondeur qui interdit aux racines des fossés de gagner le champ).

Le trèfle incarnat :

Le trèfle incarnat arrive à point pour remplacer l'ajonc comme fourrage en mai. On le sème après avoine, en août si possible après un labour léger. Beaucoup de cultivateurs font leurs graines et la sèment en bourre. Il donne de bons rendements dans les terres amendées ; dans les terres acides il est envahit par la petite oseille.

Une grande partie du fourrage est consommé en vert par les chevaux, rarement par les bovins et l'excédent est fauché et transformé en foin. On n'en fait jamais de l'engrais vert.

Le trèfle violet :

Il est avec le trèfle incarnat la seule légumineuse cultivée dans la commune où la luzerne n'est pas connue.

On sème le trèfle violet au printemps dans une céréale blé, avoine ou orge. On le sème également en août mélangé au trèfle incarnat ; mais dans ce cas il faut faucher ce dernier de bonne heure ; souvent on le sème également avec du ray-grass. On lui fournit comme engrais des scories, des cendres, du purin si le champ est à proximité de la ferme. Il donne 2, 3 coupes et la 2^{ème} année il est généralement utilisé comme pâture.

Le colza

Depuis la guerre le colza est cultivé dans la commune comme plante fourragère et certains le préfèrent au chou car il réclame moins de main d'œuvre. On le sème en août pour le récolter à la fin de l'hiver.

On cultive en outre comme plantes fourragères le seigle et le sarrasin.

Productions animales

La commune de Pont-Melvez est connue dans le canton pour être une terre d'élevage. Et le fait est qu'aux Comices elle est bien représentée ; ses chevaux en particulier remportent de nombreux prix. Depuis la guerre, étant donné le prix du bétail, l'élevage a gagné encore en importance. Le nombre des chevaux et des vaches a augmenté, seul le nombre des porcs semble avoir diminué. L'élevage est en effet la principale source de rapport pour nos petites fermes, surtout l'élevage du cheval. Les statistiques de 1946 donnent les chiffres suivants :

Chevaux : 335
Bovins : 1015
Porcs : 256

Mais ces chiffres sont loin de la réalité : une ferme de 10 - 11 ha possède :

2 chevaux de labour, une pouliche ou un poulain

9 - 10 bêtes à cornes dont 5 ou 6 vaches laitières

3, 4, 5 porcs ou porcelets

1 ou 2 moutons (depuis la guerre seulement : le besoin de laine a réhabilité le mouton, mais on n'en parle pas dans les statistiques)

Et le poids de bétail exploité par hectare de terre cultivé est d'environ 500 kg.

Petits élevages

La poule : Toutes les fermes possèdent une vingtaine de poules, plus ou moins bien logées, vivant en liberté dans la cour, le verger ; elles s'aventurent même dans les champs où elles causent des dégâts et où le renard peut les approcher tout à son aise. Aucun souci de sélection : quand on fait des couvées on prend les œufs au hasard, aussi trouve-t-on dans les fermes tous les plumages. Elles pondent cependant (pas toujours au poulailler) mais la production d'œufs pourrait être sérieusement augmentée par la pratique d'un élevage rationnel. La vente des poulets (coquelets) rapporte également à la fermière.

Dindons : quelques fermes ont dans leur basse-cour des dindonneaux que l'on vend au moment de Noël.

Pigeons : Le pigeon, à qui l'on reproche de s'attaquer à certains semis a presque disparu.

Lapins : Presque toutes les maisons possèdent quelques lapins que soignent généralement les enfants ; mais les fermiers n'aiment guère ces bêtes, ils leur reprochent de prélever leur nourriture sur la ration des vaches. Les lapins sont mal logés, dans une caisse obscure : rien d'étonnant si cet élevage donne peu de satisfaction car on n'en prend guère soin au point de vue hygiène, on le nourrit de choux, d'herbe mouillée quelquefois fermentée et la mortalité est grande.

Chèvres : La chèvre, a-t-on dit, est la vache du pauvre, à qui elle fournit un lait excellent. On peut en compter une cinquantaine dans notre commune, elles vivent sur les terrains vagues, dans les fossés le long des chemins.

Grands élevages

Les chevaux : De l'avis général il y a actuellement à Pont-Melvez un nombre de chevaux égal aux 4/3 au moins du nombre de 1939 : la vente des poulains est très rémunératrice, en outre étant donné le prix d'une jument les fermiers veulent avoir une bête de remplacement en cas de perte. On élève ici le trait breton et le trait postier breton, chevaux rustiques, endurants, doux. On accorde beaucoup d'attention au choix des étalons : les juments vont aux Haras à Bourbriac ou chez des particuliers ; à Pont-Melvez Monsieur Le Cam possède 2 étalons trait breton, à Gurunhuel commune voisine il y a également des étalons approuvés. Les poulinières sont bêtes de trait, on évite seulement de leur faire faire des travaux trop pénibles. Elles sont nourries de foin, de trèfle, d'ajonc, d'avoine, de betteraves, de paille ; quand le temps et les travaux le permettent elles vont à la pâture.

Les cultivateurs de Pont-Melvez sont surtout des « naisseurs ». Ils vendent leurs poulains à l'âge de 5, 6 mois au moment du sevrage et à l'heure actuelle les prix atteignent 35, 40, 45 milles francs.

Le nombre des chevaux dans la commune approche de 500 et on y vend en moyenne 60 à 70 poulains par an.

Les vaches : Il serait difficile de définir les races : on y trouve de la pie rouge du froment, de l'armoricaine, de la normande, tout cela croisé un peu par hasard. IL faut reconnaître cependant que les cultivateurs accordent maintenant plus d'intérêts au choix du taureau. La commune en compte 10 dont un armoricain et 4 normands, les autres ne sont pas de race pure ; certains fermiers font venir par l'intermédiaire d'un marchand des taureaux du Cotentin, ils paient bon prix bien qu'ils n'aient aucune garantie d'origine, ils les reçoivent à l'âge d'un an et les gardent jusqu'à 4 ou 5 ans quand ils ne sont pas méchants. Ces bêtes ont introduit une forte proportion de sang normand dans le troupeau bovin ; quel en est le résultat ? Les cultivateurs qui veulent avoir des veaux forts pour la boucherie les préfèrent aux taureaux du pays. Mais la race dégénère probablement dans nos terres plus pauvres et il est à craindre qu'elle ne soit sensible à la tuberculose.

Les veaux sont vendus à la boucherie à 3 semaines. Avant-guerre on les gardait jusqu'à 5 et 6 semaines, mais on a maintenant intérêt à les vendre plus tôt et à vendre du beurre ; on garde pour l'élevage les produits femelles bien venus, suivant les besoins et la nourriture dont on dispose. On peut compter dans la commune environ 850 à 900 vaches laitières qui produisent de 8 à 20 litres de lait par jour selon la saison, leur âge, leur nourriture. Elles sortent tous les jours quand le temps le permet. En été elles reviennent à l'étable dès que le soleil est trop ardent et ne sortent que vers 6 heures du soir. Certains fermiers les mettent au pâturage la nuit quand il fait trop chaud dans la journée. Leur nourriture à l'étable est faite de choux, rutabagas, betteraves, navets, de la paille d'avoine, de fourrages verts. L'hiver on leur donne dans quelques fermes des barbotages de son, de légumes cuits.

Le lait est utilisé pour la fabrication du beurre. Le babeurre sert à la nourriture des porcs (on en réserve quelques fois une partie pour l'alimentation humaine car on mange des pommes de terre au lait de temps en temps). La production annuelle de beurre peut être évaluée dans la commune à environ 100 000 kg. (On n'attelle jamais ni bœuf, ni vache)

Les moutons : Le mouton rend en ce moment des services appréciables en fournissant la laine à la maisonnée, aussi la plupart des fermes ont maintenant 1 ou 2 moutons. Autrefois, il y a 80 ans, il y avait paraît-il à Pont-Melvez des troupeaux de moutons assez importants, ils ont disparu.

Le porc : L'élevage du porc avait pris un grand essor avant la guerre ; il semble que maintenant il est en régression et il y a à cela plusieurs raisons :

- 1) Le prix avantageux des pommes de terre
- 2) Le prix élevé des porcelets : 3 à 3 500 francs l'un
- 3) La mortalité très élevée chez les porcs, ceci est dû surtout aux mauvaises conditions d'hygiène dans lesquelles est fait l'élevage des porcs.

Beaucoup de fermes ont une truie et « font » leurs porcelets, opération avantageuse quand elle réussit ; les autres achètent des porcelets de lait chez le voisin ou aux marchés de Guingamp et de Callac. On garde le porc jusqu'à 5, 6 mois, âge auquel on le sacrifie pour l'alimentation de la famille (il faut 2 à 3 porcs par an) ou on le vend au boucher.

Le fonds de l'alimentation pour le porc est la pomme de terre ; on y ajoute du son, du babeurre, du lait écrémé, des grains cuits (orge, seigle), des rutabagas, des choux hachés. Mais la cuisson de ces aliments demande beaucoup de bois et toutes les fermes n'en ont pas suffisamment, elles doivent en acheter à un prix élevé, ce qui ajoute au prix de revient du cochon.

Le nombre des porcs dans la commune est approximativement 600. (race : porc craonnais)

L'abeille : L'apiculture n'est pas très développée dans la commune. On loge les abeilles dans des paniers en paille tressée et on pratique l'étouffage au moment de la récolte qui se faisait avant 1939 en octobre. On portait la ruche à la foire au miel à Gurunhuel où l'on vendait toute la ruche au poids (panier cire, miel). On ne consomme pas le miel dans la ferme généralement.

L'utilisation des produits

Produits utilisés à la ferme :

La ferme doit nourrir son monde, ceci est une règle pour les cultivateurs de la commune. Elle doit produire suffisamment de blé, de beurre, de lard, de pommes de terre pour la cuisine.

Le blé conservé au grenier est porté à la minoterie au fur et à mesure des besoins ; la fermière fait son pain, chaque hameau a un ou plusieurs fours. Avant la dernière guerre quelques fermières échangeaient leur farine contre du pain chez le boulanger, poids pour poids ; cela rendait leur besogne moins pénible. Mais la qualité du pain en temps de guerre leur a vite fait perdre cette habitude.

Le beurre est salé, même celui que l'on destine à la vente.

Le lard est au menu tous les jours avec les pommes de terre. Le cochon tué, le « saigneur » qui va de ferme en ferme portant ses couteaux et son « moulin à saucisses » dans une musette, sale la viande et l'enveloppe d'un drap (les côtés du cochon restent entiers). Au bout de 5, 6 semaines on suspend le lard salé au plafond devant la cheminée. Quelques fermes ont adopté pendant le charnier.

Produits vendus :

La principale ressource pour la ferme dans notre commune est l'élevage. Elle vend poulains, veaux, génisses, vaches, porcs et porcelets, rarement une jument (les vieilles juments sont vendues à la boucherie vers 18 - 19 ans).

Elle exporte beaucoup de beurre (on vient maintenant le chercher à domicile) des œufs, de la volaille. Le beurre est fait à la ferme, souvent dans un coin de la salle commune (il n'existe pas de local pour la laiterie). L'écémage se fait à l'aide de l'écémuse centrifuge qui existe dans toutes les fermes. On baratte tous les 2, 3 jours. Les barattes sont de modèles différents, le « ribot » a pour ainsi dire disparu (les ribots sont en bois long et pénible).

Le malaxage se fait dans une jatte à l'aide d'une cuillère en bois. Puis on sale le beurre.

La qualité du beurre varie beaucoup selon les fermes, un délaitage imparfait en rend la conservation difficile.

La commune a peu de vergers et ne se fournit pas en cidre, la plupart des fermes achètent des pommes ou du cidre.)

Conclusion

Pont-Melvez est une commune essentiellement agricole. Située dans les « Monts » de Bretagne elle a un sol ingrat, un climat relativement froid et humide en hiver et elle est nettement défavorisée par rapport aux communes du Trégor et du pays de Guingamp éloignées à peine de quelques kilomètres.

Grâce à un travail opiniâtre ses habitants y obtiennent pourtant des récoltes acceptables et des bêtes remarquables. Mais cependant ces résultats pourraient encore s'améliorer par un emploi judicieux du fumier, du purin, des amendements et des engrais chimiques, par une alimentation plus rationnelle des animaux, par une meilleure hygiène, et surtout par un effort vers la sélection dans toutes les cultures et chez tous les animaux domestiques.

La sélection est la planche de salut du cultivateur à l'heure actuelle. Certes la campagne connaît une aisance relative, mais il est à craindre qu'elle ne soit de courte durée ; la concurrence jouera encore d'ici quelques années et entraînera la mévente des produits de mauvaise qualité.

C'est donc dans ce sens qu'il faut orienter notre jeunesse agricole tout en lui inculquant le souci de la diminution du prix de revient dans sa production. Il n'y a à Pont-Melvez que de petites exploitations qui ne peuvent s'acheter un outillage moderne, qui achètent et vendent par intermédiaires dont les bénéfices sont assez élevés. Pour acheter à meilleur compte et vendre bon prix nos cultivateurs doivent se grouper et créer des coopératives. L'esprit d'indépendance breton est un obstacle sérieux à vaincre pour ceux qui veulent les orienter dans cette voie ; mais nous ne désespérons pas : les nécessités du temps, la raison, les nombreux exemples des cultivateurs des autres régions finiront par leur ouvrir les yeux et leur faire comprendre que seule l'union peut leur permettre de lutter sur les marchés contre la concurrence.

Souhaitons également que les Pouvoirs publics s'intéressent toujours davantage à nos populations rurales et les aident à améliorer leurs conditions de vie en entretenant leurs chemins et en les encourageant à mieux aménager leurs habitations.

BIBLIOGRAPHIE

- Monographie géographique de la commune de Bulat-Pestivien* par Louis Fournier Les presses Bretonnes Saint-Brieuc
- La Bretagne* par René Musset Collection Armand Colin
- Les Côtes du Nord Géographie départementale* par E Chaussis
- Qu'est-ce que le végétal...le sol...la fertilisation* par L Lasnier-Lachaise
- Essai sur l'enseignement agricole du premier degré* par le Groupement des Fonctionnaires des Services Agricoles prisonniers de guerre à l'Oflag XVII A Imprimerie Alençonnaise 1945
- Leçons d'agriculture* par L Dulmet Directeur des Services Agricoles de Tarn-et-Garonne Larousse Agricole
- Notions fondamentales d'agriculture* par Laforest et Clap Delalain éditions
- Manuel d'agriculture* par T Genech de la Louvière Editions Agricoles Lille
- Chimie agricole* par E Chanerin Hachette
- Les céréales* par Desriot Hachette
- La chaux et le chaulage* par A Goujon Maison Rustique
- Ce que tout agriculteur doit savoir* par Lévêque Perrault
- Hygiène et médecine vétérinaire à la ferme* par H Cottin Hachette
- Élevage rationnel des animaux domestiques* par A Leroy Hachette
- Le porc* par A Leroy
- La vache laitière* par G Jannin Hachette
- Le cheval* par E C Fraisse Hachette
- Le cheval soins pratiques* par de Comminges Plon
- Les animaux de la basse-cour* par Legendre Hachette
- Nouvelles leçons d'agriculture : années 1943 et 1944* Maison Rustique
- Le cidre* par Labounaux et Touchard Hachette
- Laiterie, beurrerie, fromagerie* par Houdet Hachette
- Les conserves alimentaires* par Lavoine Hachette
- Arboriculture fruitière* par J Vercier Hachette
- La culture des fleurs* par B Vercier Hachette
- La culture potagère* par J Vercier Hachette
- Manuel d'arboriculture fruitière* par E Delplace Editeur Meyer - Paris
- Traité d'arboriculture fruitière et Pomologie* par Nomblet Maison Rustique
- Apiculture* par Hommel Baillièrre
- Du miel en abondance* par Arnould Maison Rustique
- Flore* Bonnier
- Atlas des insectes* chez Boubée - Paris
- Le cheval breton* par E Frouin Imprimerie Moderne Saint-Brieuc
- Code forestier et code rural*
- Manuel de droit rural* par S Fous Baillièrre
- Usages locaux des Côtes du Nord - codifiés* par la Chambre d'Agriculture - Presses Bretonnes Saint-Brieuc
- Livrets de la bibliothèque* Vermorel

Ces livres constituent notre bibliothèque agricole personnelle ; nous avons parcouru des revues agricoles, horticoles, des papiers d'archives familiales et, pendant notre captivité, tous les ouvrages de la bibliothèque du camp relatifs à la vie agricole.

L'école de Coat-Guégan



L'école du hameau de Coat-Guégan est construite au beau milieu des champs. Nous avons boisé le terrain qui borde la route.

Association d'Histoire et d'Archéologie de la Région de Bourbriac

Adresse : Kerrolland – 22160 Maël-Pestivien

02 96 45 75 05 - E-mail : kerrol@wanadoo.fr

Prix : 6€

Imprimé COPIE 29 CARHAIX